



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED EL BACHIR EL IBRAHIMI**



Bordj-Bou-Argeridj

Faculté des lettres et des langues

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ÉTRANGÈRES

MEMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de MASTER

Option : didactique en FLE

Thème :

***Exploitation des TICE dans l'enseignement apprentissage de la
compréhension de l'oral en FLE***

***Cas des apprenants de troisième année français LMD à
l'université de Bordj bouarréridj.***

Présenté par :

*Sahed Amina

*Radjough Asma

Encadré par:

Mr. Athamna Fouzi

Le jury composé de :

Présidente

Dr. Nedjar Aroua

Université BBA

Directeur du mémoire

Dr. Athamna Fouzi

Université BBA

Examinatrice

Dr. Chaoui Lydia

Université BBA

Année universitaire : 2021/2022

Dédicaces

C'est avec un immense honneur que je dédie ce modeste travail

A mon grand amour mon père et a la plus douce de toutes les mères du monde ma mère qui m'ont élevée, aider, soutenue et encouragée durant toute ces année d'étude, qu'ALLAH les protèges.

A mes chères sœurs Ahlem et Toutou, a mes chers frères Michou et Zozo

A mon neveu et mes nièces Ismaïl, Dania et Norcine

A mes proches camarades et amies Kahina, Ferdaous et Chaïma et mon binôme Amina

A tous les gens qui m'ont aidé pour achever mon travail de recherche

A tous ceux qui m'aiment et me souhaitent la réussite pour toute ma vie

RADJOUH Asma

Je dédie ce travail

A ma mère RAI Naïma et ma sœur Intissar, les femmes qui n'ont pas cessée de me conseiller, encourager et soutenir tout au long de mes études.

A l'homme qui doit ma vie, ma réussite et tout mon respect, mon cher frère Toufik

*A la joie et le bonheur de la famille, mon neveu Oussama
Merci pour leur amour et leurs encouragements.*

A mon père SAHED Abd El Kader que je n'ai pas vu depuis la réussite de mon bac SAHED Amina

Remerciement

Avant tout, notre sincère louange à ALLAH le tout puissant qui nous a donné à la fois, la volonté, la santé et la patience afin d'accomplir ce mémoire.

Nous tenons tout particulièrement à exprimer nos plus vifs remerciements à notre directeur de recherche Mr. ATHAMNA Fouzi, pour nous avoir dirigé tout au long de la réalisation de ce modeste travail, ses efforts, ses orientations, ses remarques judicieuse et ses disponibilités.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail, L'enseignant Mr, BENMHAMMED Faycel et l'enseignante Mme. KESSAL Hadjer qui nous a aidés à la réalisation de notre mémoire.

Nous exprimons profond respect à tous les enseignants du département de français de l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimí

RADJOUH Asma & SAHED Amina

TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Dédicaces	
Introduction générale	01

Partie théorique

Chapitre I : TICE ET ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA COMPREHENSION DE L'ORAL

Introduction Partielle	06
1. Définition de l'oral	06
2. Place de l'oral en classe de FLE	08
3. Importance de l'Oral en classe de FLE	09
4. Définition de la compréhension orale en FLE	10
4.1. Etapes de la compréhension de l'oral	11
4.1.1. Pré-écoute	12
4.1.2. L'écoute	12
4.1.3. L'après écoute	12
5. Types d'écoute	13
5.1 Objectifs de l'écoute	14
6. Objectifs de l'apprentissage de compréhension orale	14
7. Définition des TICE	15
7.1. Caractéristiques des TICE	16
7.2. Efficacité des TIC	16
7.3. Intégration des TICE dans l'enseignement	17
7.4. Apports des TICE	21
Conclusion partielle	23

Partie pratique

Chapitre II : Recueil, Analyse et interprétation des données

Introduction partielle	26
1. Corpus	26
2. Le cadre spatio-temporel	26

3. Méthodologie et matériels	27
4. Le profil de l'enseignant	28
5. Phase d'analyse et observations en classe	31
5.1. Observation et analyse de la première séance	35
5.2. Observation et analyse de la deuxième séance	40
5.3. Observation et analyse de la troisième séance	45
6. Observation d'ordre général	48
Conclusion partielle	52
Conclusion générale	54
Bibliographie	57
Annexes	
Annexe 1 Cours de la première séance sans TICE	
Annexe 2 Cours de la deuxième séance avec TICE / Capture d'écran de la vidéo	
Annexes 3 Cours de la troisième séance via Zoom / Captures d'écran de l'enregistrement Zoom	

Introduction générale

La compréhension de l'oral est l'une des activités les plus complexes. En effet, elle fait appel à des différentes stratégies qu'il convient d'élucider. Comprendre une langue autre que sa langue maternelle est d'un point de vue social valorisant, à plus forte raison quand on évolue dans une société plurilingue comme l'Algérie, où le français est utilisé à côté de l'arabe dialectal, du berbère et de l'arabe scolaire ou standard.

En Algérie, les apprenants éprouvent des difficultés énormes dans la compréhension de l'oral. La plupart d'entre eux sont incapables de comprendre des discours oraux longs ou courts. L'apprenant d'aujourd'hui fera usage un jour ou l'autre de sa compétence orale en face des situations authentiques telles que les journaux télévisés parlés ou radiophoniques, les cours dispensés en français ou toute situation de communication quotidienne où l'usage de la langue française est incontournable. L'enseignement de l'oral devient de plus en plus important dans le champ de la didactique des langues maternelles et aussi étrangères. Avec les approches actuelles centrées sur la communication et l'interaction, apprendre une langue est désormais accepté comme apprendre à communiquer et à interagir.

L'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a bouleversé la didactique des langues étrangères. Grace à ces technologies de nouveaux dispositifs se développent et enrichissent le domaine de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Le rapport entre les TIC et leur utilisation dans le domaine de l'enseignement/apprentissage est aujourd'hui présenté comme évidence.

Nous pensons qu'avec l'introduction des supports multimédias, la démotivation des apprenants sera résolue. En effet, le recours à ces méthodes, objet de notre étude, comme support peut améliorer la compréhension de l'oral. Dans cette perspective, notre problématique de recherche tourner autour de l'apport pédagogique des technologies ainsi plusieurs questions renvoient à notre problématique, à quel point l'exploitation des TICE améliore elle l'enseignement apprentissage de la compréhension de l'orale chez les étudiants de troisième année français LMD de l'université de Bordj Bou Arréridj ? Quel est l'impact de ces nouvelles technologies sur la motivation de ces apprenants ? Comment les TICE vont créer ou augmenter le désir d'apprendre chez l'apprenant de manière à permettre que se développent ses compétences orales en français ? Les TICE peuvent-elles être le support déclencheur de la motivation ?

Ainsi les hypothèses que nous avons formulées sont les suivantes :

- Les TICE pourraient favoriser l'apprentissage de la compétence orale de manière plus ludique et stimuleraient la motivation de l'apprenant.
- Les TICE proposés aux enseignants et leurs exploitations poseraient une facilité pour la bonne prise en charge de la compréhension de l'orale.

Dans cette optique, le travail que nous envisageons d'entreprendre, toucherait à un domaine que nous estimons utile d'explorer : celui de la didactique de l'oral et les TICE.

L'objectif de notre recherche est de découvrir comment les TICE peuvent être utilisées dans une classe de FLE afin de mieux guider les apprenants dans leur acquisition et aussi pour montrer que les TICE aident les apprenants à installer rapidement des compétences orales et d'amener l'apprenant à observer, critiquer, prendre du jugement, développer son imagination et le motiver ainsi développer chez lui la compétence de décoder le message transmis par les autres à l'intérieur et l'extérieur de la classe afin de pouvoir s'exprimer librement.

Notre recherche est motivée par la faisabilité et l'efficacité des TICE dans la compréhension et l'expression orale, cet outil fait une révolution dans le monde de l'informatique avec les apports qu'ils peuvent ajouter à l'enseignement apprentissage de l'oral.

Le choix du sujet de notre travail de recherche a pour but de faire la lumière sur l'utilisation des TICE dans l'enseignement/apprentissage et de montrer son importance qui sert à accroître la motivation chez les apprenants et à améliorer leur compétence orale.

Le présent travail est scindé en deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

Dans le cadre théorique, un chapitre, intitulé les TIC dans l'enseignement apprentissage de la compréhension orale en FLE. Il est consacré à la présentation de quelques principes théoriques sur la notion de l'oral et les TICE à la fois tant qu'outil de communication et comme activité dans l'enseignement apprentissage des langues vivantes (FLE) : dans lequel nous évoquons sa définition, sa place et ses composantes, aborder son importance et aussi l'apport des TICE dans l'enseignement apprentissage du FLE. Le cadre pratique, centrée sur l'étude de notre corpus, nous commençons d'abord par la description et l'analyse de la structure des deux méthodes puis l'expérimentation proprement dite avec un groupe des apprenants de 3^{ème} année français LMD, nous ferons le point sur l'observation et l'analyse de l'expérimentation de notre dispositif. Nous évaluerons et comparons également les deux

Introduction générale :

situations en classe de FLE : pratique de classe favorisant l'outil technologique / pratiques de classe utilisant les anciennes méthodes, ensuite, nous citerons quelques propositions didactiques pour un enseignement/ apprentissage efficace de l'oral. Le but de voir comment les apprenants réagiraient-ils face à ces tâches et surtout savoir le rôle des TICE dans l'apprentissage des compétences orales. Enfin, nous terminerons notre étude par une conclusion générale dans laquelle nous résumerons les résultats obtenus durant notre recherche.

Partie

Théorique

Chapitre I

Tice Et

Enseignement/Apprentissage De

La Compréhension De L'oral

Introduction Partielle

L'enseignement de l'oral devient de plus en plus important dans le champ de la didactique des langues maternelles et aussi étrangères. Avec les approches actuelles centrées sur la communication et l'interaction, apprendre une langue est désormais accepté comme apprendre à communiquer et à interagir. Comme l'indique également *Germain et Netten*, « une langue est d'abord et avant tout une habileté servant à communiquer des messages authentiques, tant à l'oral qu'à l'écrit (lecture et écriture) ». ¹

Dans ce premier chapitre de notre travail de recherche, nous faisons appel aux différents concepts clés et notions de notre sujet, à savoir: l'oral, ses composantes et son importance dans la didactique des langues étrangères ainsi que les TICE.

1. Définition de l'oral

Avant de commencer à présenter ce chapitre. Tout d'abord il est nécessaire d'indiquer quelques définitions du concept *oral* qui constitue le sujet principal de notre travail de recherche.

Dans les différents dictionnaires que nous avons observés, nous pouvons voir plusieurs types de définitions. Cependant, il n'y a pas de grandes différences dans les définitions obtenues des dictionnaires.

Selon *Le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui*, l'oral est défini comme «*opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal.*» ²

Cependant, selon *Le Petit Larousse illustré*, l'oral signifie «*fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée.* ». ³

Un autre dictionnaire, *Le Dictionnaire HACHETTE* encyclopédique définit l'oral comme «*transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche.*» ⁴

Le petit Robert de la langue française donne aussi une définition de l'oral comme «*mot qui vient du latin os, « bouche », (opposé à écrit) qui se transmet par la parole.*» ⁵

¹German et Netten, *Place et rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2*, Canada, 2005, p07

²*Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Alain Ray, Canada, 1991, p 700

³*Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995, p 720

⁴*Dictionnaire HACHETTE encyclopédique*, HACHETTE, Paris, 1995, p1346

⁵*Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire le Robert*, Paris, 2006, p1792

Selon *le dictionnaire électronique le grand Robert*, l'oral se définit ainsi : « Qui se fait par la parole ; qui est énoncé de vive voix ; qui se transmet de bouche en bouche. »¹

Nous constatons que les définitions que nous avons obtenues dans les différents dictionnaires ont presque toutes le même sens quant à la définition du mot oral. En résumé, nous pouvons définir l'oral comme la parole, la voix, ce qui est transmis ou exprimé par la bouche et qui s'oppose à l'écrit.

Qu'est-ce qu'on entend précisément par le terme oral ? En didactique des langues, l'oral désigne « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques* »²

A partir de cette définition nous constatons que l'oral met en pratique deux phénomènes, l'écoute de l'autre et la production de parole. Mais l'oral c'est le langage à travers lequel nous communiquons et que ce distingue de la parole, le langage est un aspect social, c'est la langue parlée, par contre la parole est un acte individuel comme l'a montré *F. de Saussure*.³

Selon *Sylvie Plane* « *L'oral est décrit comme le mode original de communication [...] L'oral est la traduction de nos pensées et idées en paroles* »⁴

Pour *Michèle Verdelhan-Bourgade* : « *le langage oral est le socle sur lequel vont se construire les autres connaissances : la culture scolaire, l'écrit, les champs disciplinaires, les comportements* »⁵

¹ ROBERT, P. Dictionnaire Electronique, « *Le Grand Robert de la langue française* », 2^{ème} édition dirigé par Alain REY, Version 2.0, 2005.

² Robert J.P, *dictionnaire pratique de didactique de FLE*, Paris, 2008, p156

³ DE SAUSSURE, Ferdinand, (1980) *Langue/parole, La théorie saussurienne, Linguistique, Frédéric François*, Ed : PUF FONDAMENTAL, Paris, 1980, p 69

⁴ Claudine Garcia-Debanc et Sylvie Plane, *Hatier*, 2004, p51

⁵<https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/OUA1337.pdf>

Il ne faut pas oublier aussi que l'oral est un moyen de communication, il est la base et le support de tous les échanges qui se déroulent dans une société ou dans la classe, entre tous les individus présents, apprenants et enseignants.

2. Place de l'oral en classe de FLE

L'oral vecteur d'apprentissage :

« *Les trois-quarts des échanges scolaire se passent en échange de parole* »¹

Le parole participe à la construction du savoir, c'est un moyen de transmission, que l'enseignant utilise pour expliquer, et que l'apprenant utilise pour répondre aux questions de l'enseignant, le fait de répondre à l'autre c'est un geste de compréhension du message émis, ou de demande d'une explication .

L'oral permet aussi de construire sa pensée, verbaliser et exprimer des idées, donner son point de vue et le défendre. Prendre la parole c'est aussi construire sa personnalité, parler en classe c'est s'engager dans son rôle de citoyen dans une petite société qu'est la classe.

L'oral objet d'apprentissage :

L'oral est aussi une norme que l'apprenant doit acquérir, quand on dit norme, on entend par là les aspects techniques et linguistiques de la langue ainsi que les genres de discours. L'oral n'est pas seulement le temps des apprenants mais aussi le silence, les gestes, c'est-à-dire le paralangage.

L'oral moyen de mémorisation :

L'oral peut être un excellent moyen de mémorisation, à ce propos Flora Luciano-Bret relève « que nous retenons 20 % de ce que nous entendons, 30 % de ce que nous voyons, 50% de ce que nous entendons et nous voyons, 80% de ce que nous disons, 90% de ce que nous disons et faisons »²

D'après l'étude elle a menée, nous constatons que l'homme en général retient 80% de e qu'il dit, donc la pratique de la langue aide plus à apprendre que l'écoute et la vue, mais c'est ce que se produit en classe, les apprenants écoutent et observent plus qu'ils ne parlent.

¹Jean François Halté, *Pourquoi faut-il oser l'oral ?* Article dans : oser l'oral, p16.

² LUCIANO-BRET.F, *Parler à l'école*. A, Colin, note 22, 1991, p 251

3. Importance de l'Oral en classe de FLE

L'enseignement de l'oral est l'une des priorités de la didactique de langue étrangère. L'expression orale constitue la base fondamentale de la communication humaine. L'enfant d'abord parle sa langue maternelle avant d'écrire ou d'apprendre la structure de la langue. Un apprenant d'une langue étrangère également serait confronté à la langue orale dès le début de son apprentissage. Il essaie le plus vite possible de comprendre et de s'exprimer dans la langue étrangère. L'importance de l'oral est comprise et prise en considération avec l'apparition de la méthodologie directe mais il faut attendre jusqu'à l'approche communicative pour parler d'une vraie compétence linguistique à l'oral. Depuis longtemps, l'oral « *est perçu négativement, par opposition à l'écrit qui est attaché à la norme. Face à un écrit valorisé qui représente la norme, l'oral semble être de l'ordre de l'insaisissable, de l'éphémère, de l'abstrait, quelque chose qu'on ne peut matérialiser* »¹.

Mais aujourd'hui, parler une langue et interagir avec les personnes qui parlent cette langue est bien apprécié dans le domaine. La priorité ultime des programmes de l'enseignement des langues étrangères est de fournir cette capacité d'interagir. Egalement, l'utilisation des nouvelles technologies (téléphone portable, Internet, réseaux sociaux, etc.) et les progrès économiques et culturelles ont provoqué des changements quant aux rôles de l'oral et l'écrit dans l'enseignement. L'oral occupe une place primordiale non seulement pour la communication orale mais aussi pour faire apprendre à lire et à écrire². Elle aide l'acquisition phonologique, syntaxique ainsi que celle de la lecture et de l'écriture. L'écrit et l'oral sont en étroite corrélation, il est difficile de les dissocier. L'apprentissage de l'une sert à développer l'autre. Comme l'indique *Germain et Netten*, « *l'apprentissage de la lecture est étroitement dépendant, en quelque sorte, des compétences acquises tout d'abord à l'oral* ».

³Un apprenant d'une langue étrangère doit pouvoir comprendre la relation entre le son et la graphie. Lorsqu'il lit, il associe d'abord les sons qu'il avait déjà entendus avec les graphies (les lettres) qu'il en train de voir. En effet, il oralise le texte silencieusement. Et également « *les productions écrites d'un apprenant ne sont que le reflet de ses productions orales* ».

⁴Donc, pour la réussite des apprenants de langues étrangères comme le français qui est une langue dont la prononciation et la graphie se diffèrent, l'enseignement de l'oral devient une condition indispensable.

¹ ALRABADI, Elie. « Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral ? », *DidacticaLingua yLiteratura*, n. 23, 2011, p18

² GERMAIN, Claude et NETTEN, Joan « Place et rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2 », *Babylonia*, n. 2, 2005, p7-10.

³ibid

⁴ibid

4. Définition de la compréhension orale en FLE

La compréhension orale c'est la compétence de base que chaque enseignant de langue cherche à l'installer chez ses apprenants, pour arriver en suite à une bonne expression orale.

La compétence de la compréhension est vue comme l'une des étapes principales de la communication orale et comme un moyen qui favorise l'acquisition des langues étrangères.

J.P Cuq estime que : «*la compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute* ». ¹

Toutes ces situations en les reliant aux documents authentiques tel que : (les vidéos, les images...etc.) *J. P Cuq* estime que : «*La volonté de mettre les apprenants au contact de divers formes orales, diverse situations de communication, de proposer diverses stratégies de compréhension, à entraîner des études approfondies dans le domaine*» ²

A partir de ces citations, on peut dire que la compétence de la compréhension est vue comme l'une des étapes principales de la communication orale et comme un moyen qui favorise l'acquisition des langues étrangères.

Selon Robert J.P , la compréhension orale est généralement définit comme un ensemble de démarches qui valorisent les étapes faites par l'enseignant qui interprète le sens réel de contenu ; de manière que l'élève soit capable de comprendre le message transmis à l'aide des kinésiques, des mimiques et à partir des intonations de la voix comme le confirme ce chercheur : «*en didactique des langues, la compréhension est l'opération mentale de décodage d'un message oral par un auditeur(compréhension orale)* » ³,et aussi la compréhension de l'oral nécessite l'interprétation de sens réel du contenu tout en le reliant d'autres facteurs extralinguistique et de repérer la fonction et la valeur du message à partir la situation de communication, *J. P Cuq* explique alors que la compréhension suppose la connaissance du système phonologique ou graphique ou textuel , la valeur fonctionnelle ou sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissances des règles socioculturelles dans la communauté dans lesquelles s'effectuée la communication sans oublier les facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, les mimiques ou tout autre indice qu'un locuteur natif utilise inconsciemment⁴. L'écoute est

¹Cuq.J.P, *dictionnaire de la didactique langue étrangère et seconde*, Paris 2005, p 157

²Cuq.J.P, *dictionnaire de la didactique langue étrangère et seconde CEL international*, Paris, 2003, p49

³ Robert J.P, *dictionnaire pratique de didactique de FLE*, Paris,2008, p 40

⁴Cuq.J.P, *dictionnaire de la didactique langue étrangère et seconde*, Paris 2005, p157

l'un des principes les plus importants pour atteindre le sens dans les séances de compréhension de l'oral en mettant l'élève en face de divers situations de communication (écouter, répéter, réfléchir, repérer pour arriver à la fin de mémoriser le maximum d'informations).

J-P signifie « La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale). »¹

La communication orale est un objectif d'apprentissage qui est une reconnaissance de la signification d'un discours et l'identification de la fonction communicative et non seulement une simple activité de réception d'un message qu'il faudrait décoder.

« La compréhension orale constitue chez l'apprenant une sorte de perception, dont une partie seule est l'activité qui permet à l'apprenant de participer à une conversation en comprenant ce que dit son interlocuteur et d'utiliser les outils linguistiques qu'il maîtrise (y compris en commettant des erreurs) »

La compréhension orale se base principalement sur l'écoute et la capacité de l'apprenant à maintenir son intention tout au long de la séance.

Selon Jean Michel Ducrot« l'écoute c'est le fait de se concentrer et de prêter à ce que l'on entend par l'identification des mots, phrases et des sens dans le but de bien communiquer en langue étrangère »²

4.1. Etapes de la compréhension de l'oral

La compréhension de l'oral est un processus divisé en deux parties :

Entendre et décoder « le décodage de sons et la compréhension du message » pour faciliter l'apprentissage : la tâche de compréhension doit être divisée en plusieurs étapes.

À cet effet les didacticiens proposent une démarche en trois étapes :

La pré-écoute, l'écoute, l'après écoute : « la démarche recommandée par les auteurs de manuels est toujours, peu ou prou, la même. Ils font écouter plusieurs fois le document sonore

¹Cuq.J.P, *dictionnaire de la didactique langue étrangère et seconde*, Paris 2003, p49-50

²Jean Michel Ducrot : *l'enseignement de compréhension orale* 2005

pour élaborer des hypothèses (1ère écoute), les vérifier (2ème écoute) les confirmer ou infirmer (3ème écoute) »¹

4.1.1. Pré-écoute

Il s'agit de préparer les apprenants à l'écoute du document sonore choisi afin d'introduire le thème de deviner, d'anticiper et de formuler des hypothèses.

- Les apprenants sont mis en situation d'écoute des textes sonores, de différents types (narratif, explicatif, descriptif, argumentatif)

- Avant chaque écoute, l'enseignant devra leur donner des consignes d'écoute ou des tâches à accomplir.

4.1.2. L'écoute divisée en deux parties

- *Première écoute* (la compréhension globale) : afin de repérer la nature du document, des paramètres de la situation de communication (qui parle ? à qui ? de quoi ? où ? quand ?) et vérifier des hypothèses émises auparavant.

- *Deuxième écoute* (la compréhension détaillée /analytique) : afin de repérer des notions plus précises, plus fines, la visée argumentative par exemple : les marqueurs chronologiques ou logiques, les structures grammaticales en contexte les temps verbaux, un lexique en situation.

4.1.3. L'après écoute (situation d'intégration)

- Les apprenants doivent savoir ce que l'on attend d'eux après l'écoute, c'est-à-dire ; quelles tâches ils seront amenés à accomplir.

- L'apprenant doit s'intégrer en s'adaptant à la situation, s'il refuse il devient passif et ne communique plus avec les autres.

- L'apprenant doit mobiliser ses connaissances ce qui l'amènera vers la tâche à accomplir : la compréhension proprement dite.

Cela veut dire que l'apprenant auditeur reconstruit la signification de l'énoncé entendu et en même temps il acquiert une stratégie d'écoute.

En effet, si l'enseignant juge que le document écouté ou lu est facile à comprendre et court, il peut le faire écouter une seule fois. Cependant, si le document sonore ou lu est jugé

¹Le Nouveau Petit Robert De La Langue Française, 2008, p 43

plus complexe ou long, il peut le passer en trois étapes: la pré-écoute, l'écoute (avec la compréhension globale et linéaire) et la post-écoute.

La base de tout travail de compréhension de l'oral est l'écoute. Donc, il est important de travailler l'écoute en classe pour faire adapter les apprenants avec les sons, les mots et les phrases en français.

5. Types d'écoute

La compétence de compréhension orale est motivé par une technique d'écoute. il s'agit d'écouter pour comprendre une information, soit globale, particulière, détaillé ou implicite. Comme le confirme Jean François Michel que : « la Compréhension s'effectue principalement par l'écoute »¹

Il est nécessaire de varier les formes d'écoute chez les apprenants afin qu'il demande ce qu'il aidera à mieux comprendre et lier entre le discours écoute et ses connaissances.

Il y a plusieurs situations d'écoute que l'apprenant doit apprendre :

5.1. L'écoute de veille: « elle se déroule d'une manière inconsciente et vise à attirer l'attention de l'auditeur sur le thème écouté ». ²

5.2. L'écoute globale: « elle consiste à identifier le document à travers le sens général du discours, l'intention de l'auteur, etc. »³. Il peut s'agir de relever le lieu, le nombre et l'identité des interlocuteurs, le thème général, les mots-clés, etc. Par exemple, il peut s'agir d'identifier des nouvelles à la radio, des recommandations, etc.

5.3. L'écoute sélective : « elle consiste à repérer uniquement certaines informations dans le texte. Comme exemples de tâches, il peut s'agir d'une annonce qui concerne l'horaire du prochain train, etc. ». ⁴

5.4. Écoute détaillée : « elle consiste à reconstituer entièrement le document ». ⁵

Ces différents types d'écoute peuvent être travaillés au sein d'une même activité et à différentes étapes, tel qu'indiqué par Razafitsiarovana et al.⁶

¹Jean- François MICHEL : *Les 7 profils d'apprentissage pour former et enseigner*, Ed. D'Organisation, 2005, Paris, p 53

²CUQ& GRUCA :*Cours de didactique du français langue étrangère et seconde 4^{ème} édition*, 2003, p156

³EdvigeCostanzo et Paola Bertocchini, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE: cours, activités, corrigés* 2008

⁴ibid

⁵ CUQ & GRUCA, *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, 2003, p 156

⁶RAZAFITSIAROVANA. Chantal, et all, *Mieux comprendre à l'oral et à l'écrit pour mieux communiquer*, IFADEM, MADAGASCAR, 2011/2012, p13

5.1 Objectifs de l'écoute

Dans les cours de langue, l'objectif de l'enseignant est de promouvoir différents types d'écoute afin que les apprenants puissent les utiliser automatiquement. Par conséquent ; selon *Elisabeth Lhote*¹: l'objectif d'écoute semble être très important dans certaines situations qui sert à :

- Ecouter pour entendre
- Ecouter pour détecter
- Ecouter pour sélectionner
- Ecouter pour identifier
- Ecouter pour reconnaître
- Ecouter pour lever l'ambiguïté
- Ecouter pour reformuler

6. Objectifs de l'apprentissage de compréhension orale

La compréhension orale est aussi un objectif d'apprentissage qui précède, souvent la prise de parole. En effet, on ne peut inventer les formes discursives utilisées pas un groupe social dans une situation donnée. L'enseignant doit, donc, être exposé à des situations suffisamment diverses pour qu'il en dégage un comportement linguistique adéquat.

Le discours, aussi bien que la langue, s'apprend en situation et non à partir de listes de mots ou formules .Si l'objectif est centré sur la demande, l'apprenant doit être à même de comprendre les refus, les hésitations de ses interlocuteurs et être capable de reformuler sa demande avec insistance ou toute autre nuance qui convienne à la situation.

Les objectifs de la compréhension de l'oral sont d'ordre lexicaux et socioculturels, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques... en effet, les activités de compréhension orale aident les apprenants à :

¹ Elisabeth Lhote, *Enseigner l'oral en interaction: percevoir, écouter, comprendre* 1995

- Découvrir du lexique en situation.
- Découvrir différents registres de langue en situation.
- Découvrir des faits de civilisation.
- Découvrir des accents différents.
- Reconnaître des sons.
- Repérer des mots clés.
- Comprendre globalement.
- Comprendre en détails.
- Reconnaître des structures grammaticales en contexte.
- Prendre des notes.

7. Définition des TICE

Nous pouvons dire que les TICE désignent les savoirs, les actions, les méthodes et les projets qui visent à introduire dans l'enseignement ou l'apprentissage les technologies qui

« Sont composés d'une part de l'audiovisuel et, d'autre part de l'informatique et de ces instruments, notamment ceux qui, comme la télématique, gèrent des interactions à distance(...) il se constitue alors « un nouveau champ » fédérant autour des technologies courantes des actions trouvant autrefois dans le champ éducatif et dans celui de l'informatique pédagogique. »¹

Selon *J-P Cuq* : « l'acronyme TIC (technologie de l'information et de la communication). Qui s'est imposé vers le milieu des années 1990 en remplacement l'expression « nouvelle technologie ». ²A été judicieusement choisi. Il renvoie en effet aux deux dimensions du réseau internet : la dimension de l'informatique et celle de la communication, la recherche de contenu ou bien le souhait d'échanger des messages.

Dans le même sens *Y. Bertrand* définit les TICE comme « l'ensemble des supports, d'outils, d'instruments, d'appareils, de machines, de procédés, de méthode ou des programmes résultant de l'application systématique des connaissances scientifiques dans le but de résoudre des problèmes pratiques. »³

A ce niveau aussi, les technologies de l'information et de la communication concernent un ensemble de ressources nécessaires (matériel, logiciel, médias...) pour manipuler

¹Baron.G.L, all, *l'informatique et ses usagers dans l'éducation*, Paris, 1996, p 51

²Cup.J.P , le français langue étrangère et seconde , Hachette, Paris 2003, p 238

³Bertrand.Y, *théories temporaire de l'éducation*, Ottawa : zen d'arc, Canada, 1990, p100

l'information et particulièrement la convertir, le stocker, l'acquérir, la gérer, la transmettre et la retrouver. ¹

En rassemblant toutes ces définitions, on peut généralement définir comme suit :

Les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation sont un ensemble d'outils introduit en pédagogie, comprenant des fonctions d'information qui permettent d'accéder à de véritables ressources multimédias et des fonctions de communication (par ordinateur) qui permettent un contact à distance entre les participants (enseignant-apprenant), réalisés dans un projet collaboratif (apprentissage collaboratif assisté par ordinateur)

7.1. Caractéristiques des TICE

Les technologies de l'information et de la communication éducative ont beaucoup d'avantages et des caractéristiques qui permettent aux enseignants et aux élèves d'enrichir et faciliter la tâche de la compréhension de l'orale au sein de la classe :

- La qualité, la quantité et la diversité des moyens des outils pédagogiques.
- La multifonctionnalité technique des outils (la pose, la ralentie, la répétition).

En effet, ces caractéristiques peuvent faciliter l'organisation des tâches et simplifier les activités de compréhension de l'orale pour l'enseignant en classe. Ces outils technologiques sont également utilisés pour encourager et créer l'autonomie de l'apprenant grâce à leurs fonctionnalités.

7.2. Efficacité des TICE

En raison de la complexité de l'apprentissage, la réponse à cette question reste nuancée. On ne peut même pas évaluer l'efficacité réelle de cette utilisation, car le contexte, les méthodes et l'application des pédagogies et des méthodologies ne sont pas les mêmes entre un cours classique qui utilise les TICE :

« Il est impossible de comparer les phénomènes d'apprentissage, traditionnels avec ceux qui incluent l'utilisation d'un logiciel, car aucun programme ne présente le sujet comme il l'aurait été de façon traditionnelle et son utilisation même ajoute une dimension supplémentaire à l'apprentissage.

¹ El Hajjami. A, all, *les technologies de l'information et de la communication en éducation* , Bordas 2009, p17

Il est également difficile quand on compare deux groupes d'apprenant distincts, l'un utilisant le logiciel et l'autre non, de trouver des groupes identiques, en ne modifiant qu'une seule variable de sorte que l'on puisse attribuer les changements éventuels au logiciel et non à d'autres différences entre groupes »¹

On peut ajouter que l'efficacité de l'enseignement fait par ordinateur ne doit pas être jugée par rapport à un ensemble de groupe, mais sur sa capacité à améliorer et introduire de nouvelles pédagogies dans l'enseignement. Donc, l'apport en technologie doit se concevoir sur plan plutôt qualitatif que quantitatif.

« On ne peut concevoir l'efficacité de l'apprentissage assisté par ordinateur comme si cette approche représentait en soi une forme d'enseignement de tous les apprenants nécessitant cette forme d'enseignement »²

A présent, il existe des logiciels qui permettent aux enseignants de charger les contenus pédagogiques, selon le besoin de leurs apprenants. On peut donc évaluer un outil multimédia sur sa capacité qui offre aux enseignants cette possibilité d'adapter et de varier son utilisation selon les besoins pédagogiques et le niveau des apprenants.

Cependant, il est à noter que plusieurs études penchées sur l'impact et l'efficacité des TICE ont abouti à des résultats favorables et positifs comme :

- l'amélioration des compétences langagières des apprenants.
- Stimulation et motivation quant à l'apprentissage d'une langue vivante.
- L'impact de l'outil sur les apprenants les plus faibles.

On peut voir et déduire à partir du dernier résultat que l'impact des TICE change en fonction du niveau de l'apprenant en langue : plus il a des lacunes dans la matière, plus il en profite de didacticiels conçus pour ce genre d'apprentissage. Inversement, plus l'élève a des compétences, plus il cherche une plus grande liberté au niveau des activités proposées et réclame plus de structures pédagogiques.

7.3. Intégration des TICE dans l'enseignement

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication apparaît comme un choix stratégique pour la réussite des apprenants, surtout ceux de faible formation. C'est dans ce sens que Tremblay a affirmé que :

¹<http://www.oecd-ilibrary.org/>

²Dunkel.P : *Computer-Assisted Language-learning and testing: research issues and practice*. New York : Newbury house, 1991, p 24

« Les technologies de l'information et des communication, leurs différents domaines d'utilisation et leurs potentiel de développement sont au cœur des changements, des transformations, des enjeux et des défis qui se présentent au monde de l'éducation d'aujourd'hui. »¹

D'ailleurs, plusieurs établissements scolaires se sont dotés des stratégies de développement et d'intégration des nouvelles technologies.

Cependant, ces stratégies négligent souvent l'aspect pédagogique. Pourtant, ce dernier est très important si on veut que l'intégration des TIC soit en éducation. L'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement incite à repenser la démarche pédagogique et à profiter de ce que peut donner ce type de support. C'est dans ce sens que Bourdeau, Minier et Brassard insistent sur le rôle des technologies en tant que levier du changement pédagogique.²

A cet égard, *Basque et Rochleau* affirment que l'intégration des technologies dans l'enseignement suscite une redéfinition des actes d'enseignement et d'apprentissage qui mènent vers de nouvelles formes d'interventions pédagogiques.³

Dans le même sens, *Poellhuber* rappelle que les TICE présentent de nombreuses et intéressantes possibilités pour les professeurs qui souhaitent expérimenter des activités⁴. Le but étant de rendre les apprenants plus actifs et à les faire travailler ensemble la construction de leurs savoir-faire. Les caractéristiques des TICE favorisent l'adoption d'une approche qui place l'apprenant au centre du processus d'apprentissage⁵. En effet les TICE fournissent à la relation pédagogique des moyens novateurs, non seulement pour la diffusion des savoirs, mais aussi pour l'exploration des stratégies d'apprentissage qui favorisent la construction de compétence⁶.

Il faut rappeler que les enseignants en langue ont eu recours le plus souvent à divers média ainsi qu'à des approches à distance. Pour plusieurs, l'intégration, est un moyen de lutte

¹ TREMBLAY, L, *et le comité de PILOTAGE DES TIC*, Diannual de développement (Rapport final) 2000- 2003, Jonquière, Cégep de Jonquière, 2000, p78

² BOURDEAU, J., MINIER, P. et BRASSARD, C. « *Scénarisation interactive en téléapprentissage universitaire* » In C. Deaudelin et T. Nault (dir.), *Une façon de collaborer. Collaborer pour apprendre et faire apprendre. La place des outils technologiques*, Montréal : Presses de l'université du Québec, 2003, p 10-28

³ ROCHELEAU, J. et BASQUE, J. *Modèle préliminaire de l'école informatisée*. Dans G. Puimatto et R. bibeau (coord). *Comment informatiser l'école*. Montréal, Paris : Publication du Québec, CND, 1996, p 289-307

⁴ POELLHUBER Bruno, « *Un modèle constructiviste d'intégration des TICE* », Trois Rivières, Collège Laflèche, 2001

⁵ TARDIF, J, *Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique ?* Paris : ESF Editeur. Collection Pratique et enjeux pédagogiques. 1998

⁶ LEBRUN, M, *Des technologies pour enseigner et apprendre*, Paris, De Boeck, 2^e édition, 2002.

contre l'échec scolaire. Le recours aux TICE dans une perspective d'individualisation de l'enseignement permet à certain apprenant en difficulté d'apprentissage de compenser leur déficit, de poursuivre et, éventuellement, de réussir leurs études. Pour ce qui est des apprenants les plus doués, l'environnement technologique leur permet la liberté d'aller plus loin.

Malgré les multiples supports utilisés et l'engouement pour les TICE, leur intégration rencontre beaucoup plus de difficulté. Parmi les freins à l'intégration des TIC dans l'enseignement, outre la formation des professeurs qui arrive en première place, on retrouve la faible confiance des professeurs en l'efficacité des TIC pour l'enseignement et pour l'apprentissage de l'apprenant.

A l'instar de Tardif(1998) et Lebrun(2002),¹ les enseignants auraient besoin de connaître la pertinence de l'intégration des TIC pour enseignement et pour un meilleur apprentissage. Aussi, il me semble donc important d'approfondir nos savoirs sur l'apport réel de ces technologies de l'information et de la communication en enseignement du FLE de plus, Selon *Jefferson et Edwards* :

« L'utilisation des TIC dans la salle de classe favorise l'apprentissage, mais ce bénéfice dépend en grande partie de l'utilisation qui est faite par l'enseignant ou l'enseignante »²

Il importe donc d'examiner est la façon d'utiliser à bien les outils technologiques avec le savoir-faire de l'enseignant qui pourrait conduire à une démarche efficace d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère à l'université

Pour l'apprenant, en même temps qu'il réalise des apprentissages disciplinaires et technologiques, il a l'occasion d'effectuer dans un contexte TICE approprié, des apprentissages qui contribuent au développement d'habiletés intellectuelles comme l'esprit critique et la résolution de problèmes.

Dans ce sens, *Jonassen* indique que les apprenants ne peuvent pas utiliser ces outils sans réfléchir au contenu donne. En revanche, s'ils choisissent d'utiliser ces outils, ceux-ci peuvent faciliter leur processus d'apprentissage. Par ailleurs, les apprenants doivent être « des communicateurs compétente, c'est-à-dire avoir un certain niveau de maîtrise de la langue »³

¹Ibid

² Jefferson, A.L et Edwards, S.D. *Technology Implies LTD and FLE. Pan-Canadian Education Research Agenda*, June. Toronto: Canadian Association of Education (CEA), 2000, p.137

³ JONASSEN, D, H, *Computers as mindtools for engaging learners in critical thinking*, *Techrends*, 3(2), 1998, p179

Selon *Karsenti*, les TIC et la pédagogie sont toutes les deux des pratiques sociales et communicationnelles. Il ajoute aussi que c'est plutôt la manière dont les TIC sont intégrées en éducation qui aura un impact sur l'apprentissage et l'engagement scolaires.

« Il faut dépasser le discours technologique pour arriver à mieux comprendre et analyser les effets des TIC en fonction de leur contexte pédagogique d'utilisation. Car le succès de l'impact des TIC sur l'apprentissage et l'engagement scolaire dépend avant tout du contexte pédagogique d'utilisation ou d'intégration » ¹

On ne considère que l'intégration rationnelle des technologies de l'information et de la communication suscite la prise en charge de l'apprentissage par l'apprenant et que son engagement dans l'apprentissage de la langue étrangère doit être plus important.

Jean-Paul NARCY-COMBES a déclaré que

« Les TIC sont encore perçues comme un apport nouveau à l'apprentissage » ²

En effet, l'intégration des TIC dans la formation des apprenants universitaire est apparue au niveau des laboratoires informatiques dans l'université et aussi à travers l'usage des différents outils technologiques tels que le Data-show, le TNI (Tableau Noir Interactif) et les tablettes, mais l'usage de ces derniers est intégré d'une façon très rare à cause de différentes contraintes.

Cette intégration rend possible l'établissement de nouveau rapport entre l'apprenant et l'enseignant d'un côté et entre l'apprenant et le savoir acquis durant l'apprentissage, ce qui permet de donner un aspect moderne au déroulement de la séance, par exemple, l'enseignant se réfère, dans une activité de compréhension orale, à l'usage d'un Data-show pour présenter un support audiovisuel au lieu de faire une séance ordinaire avec un texte à écouter.

Une autre fois *Jean-Paul NARCY-COMBES* a mentionné que les TIC ont plusieurs capacités qu'on peut les citer comme suit :

- Elles favorisent une interactivité permanente.
- Les TIC permettent une individualisation, mais sans isolement ;
- C'est en plus dans les tâches où s'exprime sa créativité que l'apprenant pourra évaluer ses besoins langagiers réels ;

¹Karsenti, T. *Conférence d'ouverture : Impact des TICE sur l'apprentissage et « engagement scolaire*. Conférence Captic, Université Laval, Réseau valorisation de l'enseignement, mars 2003.

² Jean-Paul Narcy – *combes didactique des langues et TIC*, 2005, p172

- Le travail sur support TIC peut s'inscrire dans l'instantané (mise en place d'automatismes), mais il favorise aussi la synchronie et une gestion plus individualisée du temps ;

- Elles permettent la multicanalité si utile dans notre domaine (son, image, texte).¹

En effet, l'apprenant peut se sentir autonome est par ce fait interagir sans trop de difficulté. Un déblocage s'en suit et il se découvre un élément contribuant.

L'apports des TIC déclenche chez l'apprenant ses capacités refoulées et le pousse à apporter du sein tout en collaborant dans un groupe. Elles facilitent l'accès aux idées tant embrouillées par un apprentissage archaïque.

C'est la pratique que l'apprenant peut extérioriser dans ses capacités personnelles en l'occurrence ses prés requis et mettre en valeur sa créativité et de ce fait progresser et auto évaluer ses vrais besoins dans le domaine du langage.

Les TIC permettent la mise en place d'automatisme dans l'immédiat, néanmoins elles favorisent l'étude d'un système linguistique à un moment donné tout en néant un œil sur le temps, une harmonie parfaite.

Dans tout enseignement, la diversité des supports visuels, auditifs ou textuels (écrite) est très importante dans l'apprentissage. Leur utilité favorise la proche correcte d'une compréhension globale de l'apprenant. Tant de canaux sont les moyens de base que les apprenants peuvent interroger et utiliser à chaque fois pour s'y habituer, alors utilisez-les en cas de besoin.

7.4. Apports des TICE

Il semble évident que d'un point de vue pédagogique, on peut justifier les TICE que s'ils apportent une réelle valeur ajoutée à l'enseignement et à l'apprentissage, il nous paraît donc nécessaire d'élaborer une liste non exhaustive des différents apports des TICE dans l'enseignement-apprentissage du français.

Pour les enseignants :

- Les TICE sont des outils de création des activités.
- Ils permettent à l'enseignant de se concentrer sur l'aspect créatif de son enseignement.
- Ils lui permettent de déceler rapidement les faiblesses d'un apprenant et d'y remédier en progression pédagogie personnalisée.

¹ (Ibidem)

- Ils lui confèrent un nouveau rôle dans la classe, dans la mesure où l'enseignant n'est pas le seul détenteur d'un savoir.

- Ils l'incitent à remettre en question sa pédagogie.

- Ils demandent de sa part un approfondir de sa réflexion didactique dans sa discipline.¹

Pour les apprenants :

- Les TICE sont un facteur dynamisant l'apprentissage (aspect ludique, interactivité, compétition).

- Ils favorisent l'individualisation des rythmes et des contenus.

- Ils accordent un libre accès à l'information et à la connaissance, ils favorisent une démarche heuristique.

- Ils renforcent la motivation des apprenants.

- Ils apportent une aide significative au développement de l'autonomie

- Ils proposent à l'apprenant des aides différencées et lui permettent de développer ses propres stratégies d'apprentissage.

- Les TICE sont un outil d'aide à la réflexion grâce à la rapidité de ses réactions supprimant toute rupture dans une démarche d'analyse, mieux encore, il est susceptible d'amorcer une dynamique de recherche.²

L'apport des nouvelles technologies d'enseignement doit être concevoir sur un plan plus qualitatif que quantitatif.

¹Bertin.J.C, *DES outils pour des langues : multimédia et apprentissage*, Ellipses, Paris, 2001, p 12

²*Ibid.* p 12.

Conclusion partielle

Comme l'affirme *Cornaire* , « *l'enseignement-apprentissage de la compréhension orale a été subordonné à différentes théories ou à des ensembles de conceptions d'ordre psychologique, linguistique et sociologique* ». ¹A ce jour, même si les chercheurs ne s'accordent pas sur un modèle unique pour enseigner cette habileté, il n'en demeure pas moins que les approches qui sous-tendent cet enseignement ont été grandement bénéfiques à la reconnaissance de cette compétence comme étant au cœur de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Dans une première partie, nous tentons de poser les bases théoriques de notre travail en abordant la compréhension du langage parlé et ses différents concepts. Nous essayons vraiment de comprendre la fonction de ce concept qui n'était pas directement observable en premier lieu.

La compétence de la compréhension orale est difficile à acquérir, surtout pour les apprenants qui n'ont pas une bonne base de la langue cible (FLE). Grâce à cela les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement –apprentissage de la compréhension de l'orale simplifier et faciliter la compréhension des apprenants dans la classe.

¹*Didactique Des Langues Étrangères: LA Compréhension Orale by Claudette Cornaire (1998-04-08). De Claudette Cornaire / 1 janvier 1998, p153*

Partie

Pratique

Chapitre II

*RECEIL, Analyse et
interprétation des données*

Introduction partielle

Après avoir traité dans la partie théorique quelques notions de notre travail de recherche à savoir l'enseignement/apprentissage de la compréhension de l'oral en classe de FLE et l'exploitation des TICE, nous passons à la partie pratique, dans laquelle nous essayons de vérifier le bienfondé de nos hypothèses et présentés l'expérimentation ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats.

1. Corpus

Notre étude s'est déroulée en 2022 pendant le mois de mars et avril dans le département des lettres et langues étrangères dans l'université Mohamed Al Bachir Al Ibrahimi, wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Nous avons assisté à trois séances différentes de 3^{ème} année français LMD. Préparant une licence en français au sein de département des lettres et langue française.

La première séance est une séance sans utilisation des TICE et les autres séances sont avec TICE.

2. L'échantillonnage

Nous avons travaillé avec une classe du groupe un (01) composée de 52 étudiants de sexe différent, 17 garçons et 35 filles âgés de 20 à 34 ans

Nous avons choisi cette classe pour avoir la pratique des TICE qui sert à l'investissement des acquis des apprenants pour une compréhension orale bien réussie.

Le sexe masculin ne représente que 32.69 % de l'ensemble des étudiants, alors que le sexe féminin représente 67.30%.

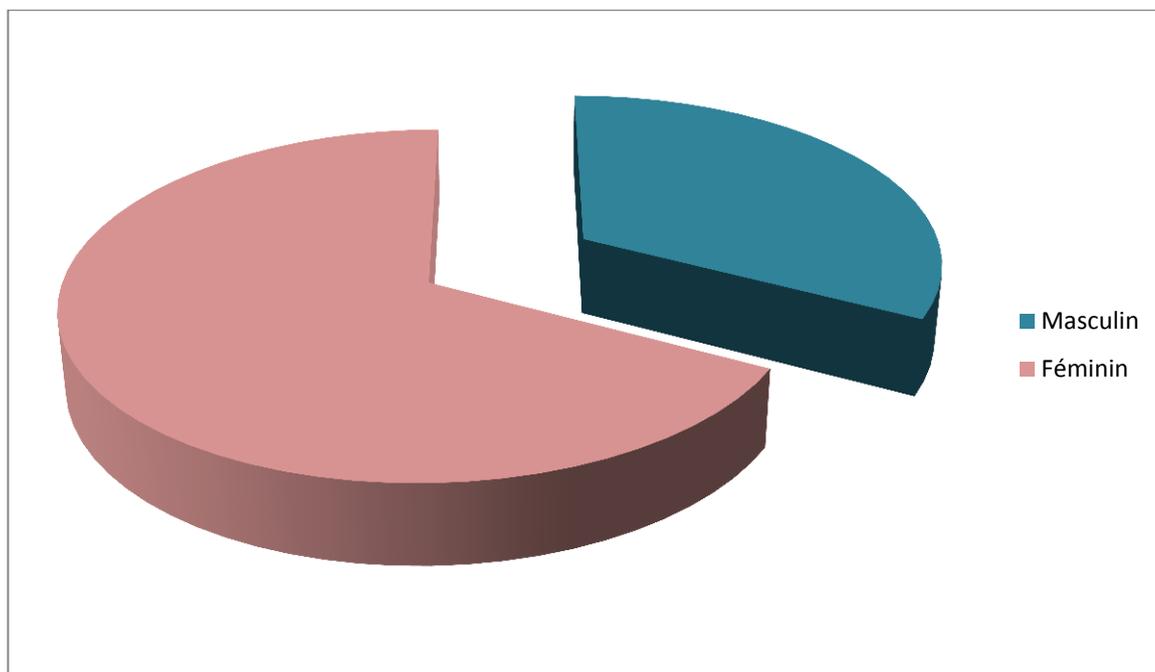


Figure 1 : Représentation des étudiants selon le sexe

3. Méthode et matériels

Dans ce dernier chapitre, on va traiter des résultats obtenus suite aux expériences effectuées pendant tout un semestre pour faire la comparaison entre des séances du module compréhension et expression orale en utilisant les TICE. C'est un module qui a pour objectif de permettre à l'apprenant de pouvoir prendre la parole en public, sans gêne, ni peur, et surtout en ayant un bagage qui se construit tout au long de l'année et des années qui suivent , à savoir emmagasiner des mots, expressions, des tournures, tout en apprenant en même temps d'autres choses intéressantes sur des sujets divers, littérature, histoire, ...etc. Grâce à cette méthode, nous pouvons travailler en vue de parfaire plusieurs compétences, en commençant par l'apprentissage de l'oral qui s'apparente à un apprentissage naturel.

Notre analyse nous permettra de voir s'il y a amélioration au niveau de notre observation sur les étudiants utilisant les TICE, on va aussi évaluer en même temps leurs motivation et leurs comportements et attitudes face à ces technologies, pour le réaliser nous allons assister à des séances de travaux dirigés (TD) lesquelles nous allons utiliser une grille d'observation pour évaluer les démarches de l'oral dans le but de connaître le comportement des étudiants face aux TICE en classe, avoir une description réaliste des difficultés en expression orale des apprenants.

Dans le déroulement des séances, nous avons proposé à l'enseignant de présenter ses cours avec façons différentes ;

- La première était une séance avec une méthode traditionnelle dont l'enseignant a présenté son cours avec un texte sur papier imprimé.
- La deuxième était une séance avec une méthode moderne dont l'enseignant présente le même cours avec un document audio-visuel.
- La troisième était une séance dont l'enseignant présente un cours via zoom.

D'abord, on va procéder en faisant une comparaison sur le degré de motivation chez les étudiants ayant utilisé ces nouvelles technologies.

Ensuite, on va noter les observations que nous avons constatées dans la classe test concernant les résultats des étudiants.

Enfin, on va terminer notre étude en faisant une comparaison entre les résultats obtenus dans les séances de TD compréhension et expression orale (d'un texte oralisé, d'un document audio-visuel et zoom), la première séance sans l'exploitation des outils informatiques, en revanche dans les autres séances ces moyens sont intégrés, afin de montrer l'efficacité de l'utilisation des TICE dans l'enseignement-apprentissage de la compréhension orale en FLE.

4. Profil de l'enseignant

Notre travail s'est effectué avec l'enseignant Benmhammed Faycel, qui a un doctorat en didactique des langues et des cultures, il a fait 3 ans d'expérience dans l'enseignement des modules didactique de l'oral, la recherche documentaire et le e-learning.

Sa méthode pour l'enseignement de l'oral (compréhension et expression) est basée essentiellement sur le support audio-visuel, une méthode qu'il pratique depuis le début de son travail et qui a porté ses fruits.

Il s'agit de visualiser des documentaires à durées diverses, longues et moins longues, avec un objectif bien précis et étudié.

Grille d'observation

Une grille d'observation est un système d'observation : systématique, attributive (pour observer les autres), visant à recueillir des faits et non des représentations, menée par un ou plusieurs observateurs indépendants et dans laquelle les procédures de sélection, de provocation d'enregistrement et de codage des « attributs » à observer sont déterminées le plus rigoureusement possible.¹

¹ P. Dessus, *Carrefours de l'éducation*, 2007, p.104-105

La conception d'une grille d'observation : il faut pour ce faire identifier le cadre de l'enquête, déterminer le contexte, l'objet et l'objectif de l'enquête.

Voici notre grille d'observation que nous avons travaillé avec dans les trois séances.

1. Coordonnées de l'observation

Etablissement :	Date :
Observateur :	Statut de l'observateur :
Enseignant :	
Classe :	Age d'étudiants :
Nombre d'étudiants :	
Nombre d'années de Français :	

2. Objectifs pédagogiques

Activité :
Sujet de la leçon :
Objectifs :
Matériel et support :
Les objectifs ont-ils été réalisés ?
Le sujet de la leçon convient-il à l'âge des étudiants ?
Le sujet est-il d'actualité ?
Le sujet relève-t-il du programme ?

3. Observations centrées sur l'enseignant

Comment l'enseignant explique-t-il la leçon ?.....

Comment évalue-il ses étudiants ?.....

Comment corrige-t-il les erreurs ?.....

Observations sur ses compétences :.....

.....
.....
.....
.....

4. Observations centrées sur les apprenants

Nombre d'apprenants :

Filles :..... Garçons :.....

Compétences langagières des apprenants :

.....
.....
.....
.....

Motivation :.....

Participation :.....

Nombre d'apprenants qui participent :

5. Observations centrées sur les outils et les interactions enseignant-apprenant

Utilisation de la langue française :

Utilisation de la langue maternelle :

Temps de parole de l'enseignant :

Temps de parole des apprenants :

6. Déroulement de la leçon

Rythme de la leçon :

Structuration de la leçon :

7. Observations centrées sur les techniques utilisées et les tâches

Explication du professeur :

Travail des étudiants :

Activités et tâches :

8. Observations centrées sur l'espace de la classe :

Salle de classe :

Equipement technique :

5. Phase d'analyse et observations en classe

Grille d'observation de la première séance sans TICE

1. Coordonnées de l'observation

Etablissement : Département de français, Bordj
bou arréridj

Observateur : Radjough Asma et Sahed Amina

Enseignant : Mr. BenmhammedFaycel

Date : Lundi 21 Mars 2022

Statut de l'observateur : étudiantes

Classe : 3 ^{ème} Année Français LMD Nombre d'étudiants : 52 Nombre d'années de Français : 13 ans	Age d'étudiants : 20 à 34 ans
--	--------------------------------------

2. Objectifs pédagogiques

<p>Activité : Compréhension de l'orale</p> <p>Sujet de la leçon : La femme moderne</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nourrir une intention de neutralité et de bienveillance- Avoir une attitude d'écoute et d'ouverture <p>Matériel et support : Cours oralisé et le tableau de salle de classe</p> <p>Les objectifs ont-ils été réalisés ? Oui, remarqué dans quelques étudiants.</p> <p>Le sujet de la leçon convient-il à l'âge des étudiants ? Oui</p> <p>Le sujet est-il d'actualité ? Oui</p> <p>Le sujet relève-t-il du programme ? Non (improvisé)</p>

3. Observations centrées sur l'enseignant

<p>Comment l'enseignant explique-t-il la leçon ?</p> <ul style="list-style-type: none">- L'enseignant donne une introduction sur le cours sous forme de questions/réponses. Présentation de nouveaux concepts.- Faire lire les étudiants le cours à haute voix et écrit des mots clés sur le tableau.- Prépare les apprenants à la compréhension en proposant des activités qui font appel à leurs connaissances sur le genre de l'émission, la thématique abordée, le type de discours, le producteur et la destinataire du message. <p>Comment évalue-t-il ses étudiants ?</p> <p>L'enseignants et ses étudiants mettent en pratique le concept ensemble</p> <p>Comment corrige-t-il les erreurs ?</p> <p>L'enseignant corrige les erreurs de ses étudiants par les reformulée et écrit sur le tableau, et donne des explications.</p> <p>Observations sur ses compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'enseignant organise son travail utilisant ses connaissances et ses mécanismes
--

d'enseignement/apprentissage de FLE, il communique avec clarté et précision avec tous les étudiants.

-L'enseignant fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre son enseignement et ses méthodes en question, il explique les consignes et guide les étudiants dans la préparation de l'évaluation.

4. Observations centrées sur les apprenants

Nombre d'apprenants : 52

Filles : 35 ; Garçons : 17

Compétences langagières des apprenants :

- Cherche à s'exprimer correctement
- Prend l'initiative de communiquer dans des situations non structurées avec l'enseignante et ses pairs et maintient l'entretien en français.

Motivation :

- Les étudiants démotivés déconcentrés
- Des acteurs passifs dans leur apprentissage, mauvaise volonté

Participation :

Participation inactive dans la majorité des étudiants

Nombre d'apprenants qui participent : 08

5. Observations centrées sur les outils et les interactions enseignant-apprenant

Utilisation de la langue française :

L'enseignant utilise seulement la langue française.

2-4 étudiants utilisent la langue française pour confirmer leur compréhension.

4-6 cherchent à s'exprimer en français ou demande de l'aide pour exprimer ses idées en français.

Utilisation de la langue maternelle :

6-8 étudiants réagissent dans leur langue maternelle pour confirmer leur compréhension.

Temps de parole de l'enseignant :

L'enseignant monopolise la parole pendant toute la séance.

Temps de parole des apprenants :

La plupart des étudiants restent silencieux pendant toute la séance.

6. Déroulement de la leçon

Rythme de la leçon : le rythme était un peu long, l'atmosphère est un peu calme et rigide.

Structuration de la leçon :

- Une structure de planification
- Ensuite le déroulement de la leçon : 1^{ère} écoute (écoute globale)
- 2^{ème} et 3^{ème} écoute (écoute détaillée)
- A la fin, moment d'évaluation

7. Observations centrées sur les techniques utilisées et les tâches

Explication de l'enseignant :

- L'enseignant donne des instructions au début de la séance, il a orienté toute au long de la séance les participations des étudiants.

- Il essaye à chaque fois de faire une récapitulation pour les étudiants qui n'ont pas bien compris la leçon.

Travail des étudiants : Les étudiants répondent à des questions brèves et précises.

Justifient leurs réponses.

Activités et tâches :

1^{ère} écoute : les étudiants doivent écouter attentivement la parole de l'enseignant et prennent des notes. (observation auditive)

2^{ème} et 3^{ème} écoute : les étudiants prennent la parole et participent en répondant aux questions de l'enseignant

8. Observations centrées sur l'espace de la classe

Salle de classe : Salle n° 07

Equipement technique : aucun

Support utilisé durant la première séance

Puisqu'il y avait plus du nombre féminin plus que masculin dans la classe, l'enseignant à adapter une activité amusante et selon le goût et niveaux de langue de ses apprenants, il a choisi un thème qui parle de la femme moderne.

5.1. Analyse de la première séance d'observation

Pour la première séance, l'enseignant s'est imposé comme la pièce motrice du processus d'apprentissage, c'est lui qui donne les ordres et qui pose les questions, c'est lui qui pousse les étudiants à donner des réponses déjà reformulées par lui et qui régule la séances, son rôle se résumait en un acteur et élément indispensable de la séance tandis que les étudiants n'ont pas pu sortir de cette autorité et hégémonie imposée par l'enseignant qui travaille seulement avec certains étudiants , on peut dire que les apprenants se contentaient d'incarner le rôle des spectateurs d'une scène.

Il joue son rôle d'expert et d'intermédiaire, il reçoit toutes les solutions, aide à les analyser sans porter de jugement de valeur (La neutralité absolue et bienveillante est importante à cet instant, en particulier à l'égard des solutions erronées) et il aide à la validation ou à l'invalidation par la classe

Ambiance et scène d'apprentissage

La séance était fastidieuse, très longue à l'aptitude des acquisitions anciennes : lire, écrire, commenter, comprendre au moyens traditionnels de la part de l'enseignant.

L'atmosphère de la classe est un peu calme et rigide en terme de dynamique et interactivité productrice progressive, nous sentons que c'est de la routine : lecture à haute voix, les explications de l'enseignant sont très limitées, détachées de la motivation et nous ne stimulons pas suffisamment les capacités réflexionnelles et les préoccupations des apprenants indifférents qui attendent avec impatience la fin de la séance.

L'enseignant explique que les étudiants ont eu mal à suivre la séance, puisque la méthode de présentation traditionnelle ne les intéressait pas. Nous avons vu même que le nombre de réponses fausses était élevée, l'enseignant n'a pas corrigé les fautes commises, pour faire en sorte que les étudiants soient confrontés aux mêmes situations et conditions pour faire une comparaison objective entre les deux séances.

Activité et rôle de l'enseignant

L'enseignant prend toute la responsabilité dans la classe, celui-ci est considéré comme la seule source de l'information, parce qu'il monopolise la parole, explique et les étudiants l'écoutent, il s'est imposé comme la pièce motrice du processus d'apprentissage, c'est lui qui donne les ordres, pose les questions, pousse les étudiants à donner des réponses déjà reformulées par lui, c'est lui qui régule la séance, son rôle se résume à un acteur et élément indispensable de la séance tandis que les étudiants n'ont pas pu sortir de cette autorité et hégémonie imposée par l'enseignant qui travaille seulement avec certains étudiants, on peut dire que les apprenants se contentaient d'incarner le rôle des spectateurs d'une scène.

Participation et interventions des apprenants

Les étudiants sont des acteurs passifs dans leur apprentissage et il y avait absence quasi-totale d'échanges verbaux entre enseignant-apprenant, apprenant-apprenant.

Prise de parole presque dirigé par l'enseignant, c'est lui qui désigne l'étudiants qui aurait répondu aux questions ou faire une activité de lecture à haute voix. Parce que les étudiants étaient passifs sauf quelques éléments. Cette situation d'acquisition, a peu d'avantage, parce qu'elle s'applique à toutes la classe comme un ensemble homogène, comme il y avait pas de différences entre les étudiants.

Grille d'observation de la deuxième séance avec TICE

1. Coordonnées de l'observation

<p>Etablissement : Département de français, Bordj bouarréridj</p> <p>Observateur : Sahed Amina et Radjough Asma</p> <p>Enseignant : Mr. BenmhammedFaycel</p>	<p>Date : Lundi 28 Mars 2022</p> <p>Statut de l'observateur : étudiantes</p>
<p>Classe : 3^{ème} Année Français LMD</p> <p>Nombre d'étudiants : 52</p> <p>Nombre d'années de Français : 13 ans</p>	<p>Age d'étudiants : 20 à 34 ans</p>

2. Objectifs pédagogiques

Activité : Compréhension de l'orale

Sujet de la leçon : La femme moderne

Objectifs :

- Créer un climat propice à l'expression du patient afin d'aider l'apprenant à faire émerger et à exprimer au mieux son ressenti et ses questions à propos de l'événement indésirable et de son dévoilement.

- Recevoir un message et le comprendre.

Matériel et support : Ordinateur portable et un Data-show

Les objectifs ont-ils été réalisés ? Oui, dans la plupart d'étudiants

Le sujet de la leçon convient-il à l'âge des étudiants ? Oui

Le sujet est-il d'actualité ? Oui

Le sujet relève-t-il du programme ? Non (improvisé)

3. Observations centrées sur l'enseignant

Comment l'enseignant explique-t-il la leçon ?

- L'enseignant fait un rappel à la séance précédente et il choisit un document qui parle aux apprenants.

- Remet le doucement dans son contexte avant le visionnage ou l'écoute

Comment évalue-t-il ses étudiants ?

- En utilisant une évaluation orale en posant des questions

- L'enseignant incite les apprenants à se concentrer et non sur ce qu'ils ne comprennent pas.

Comment corrige-t-il les erreurs ?

L'enseignant corrige les erreurs de ses étudiants par les reformulée

Observations sur ses compétences :

- L'enseignant organise son travail utilisant ses connaissances et ses mécanismes d'enseignement/apprentissage de FLE, il communique avec clarté et précision avec tous les étudiants.

- L'enseignant fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre son enseignement et ses méthodes en question, il explique les consignes et guide les étudiants dans la préparation de l'évaluation.

4. Observations centrées sur les apprenants

Nombre d'apprenants : 52

Filles : 35 ; Garçons : 17

Compétences langagières des apprenants :

- L'apprenant cherche de plus en plus à communiquer en français, utilise des périphrases et hésite en cherchant le vocabulaire approprié.
- Il utilise un vocabulaire simple et hésite de moins en moins.

Motivation :

- Les étudiants motivés concentrés
- Des acteurs actifs dans leur apprentissage.

Participation : L'apprenant est capable de répondre et réagir de façon simple et d'apporter des précisions et un avis personnel.

L'apprenant participe en faisant des gestes.

Participation active et spontanée

Nombre d'apprenants qui participent : 18

5. Observations centrées sur les outils et les interactions enseignant-apprenant

Utilisation de la langue française :

L'enseignant utilise seulement la langue française.

5-8 étudiants utilisent la langue française pour confirmer leur compréhension.

8-12 cherchent à s'exprimer en français ou demande de l'aide pour exprimer ses idées en français.

Utilisation de la langue maternelle :

L'enseignant utilise seulement la langue française.

12-18 étudiants réagissent dans leur langue maternelle pour confirmer leur compréhension.

Temps de parole de l'enseignant :

Parole était partagée entre étudiants et enseignant pendant toute la séance.

Temps de parole des apprenants :

Parole était partagée entre étudiants enseignant pendant toute la séance.

6. Déroulement de la leçon

Rythme de la leçon : rythme active et dynamique

Structuration de la leçon :

- Une structure de planification
- Eveille de l'intérêt (utilisation du Data-show)
- Ensuite le déroulement de la leçon : 1^{ère} écoute (écoute globale)
- 2^{ème} et 3^{ème} écoute (écoute détaillée)
- A la fin, moment d'évaluation

7. Observations centrées sur les techniques utilisées et les tâches

Explications de l'enseignant : Prend conscience que de nombreuses connaissances (autres que linguistique) aident à comprendre un document.

Prend conscience que de nombreuses connaissances (autres que linguistique) aident à comprendre un document.

Prend conscience que de nombreuses connaissances (autres que linguistique) aident à comprendre un document.

Travail des étudiants : Les étudiants essayent à chaque fois de s'exprimer et donner leurs avis.

Ils répondent aux questions proposé par l'enseignant et aide leurs collègues de mieux structurer leurs phrases.

Activités et tâches :

1^{ère} écoute : les étudiants doivent écouter et observe attentivement le document sonore proposé par l'enseignant et prennent des notes. (observation audio-visuelle)

2^{ème} et 3^{ème} écoute : les étudiants prennent la parole et participent en répondant aux questions de l'enseignant

8. Observations centrées sur l'espace de la classe

Salle de classe : Classe n°07

Equipement technique : Ordinateur portable

Data-show

Des hauts parleurs

Support utilisé durant la deuxième séance

Utilisation d'un document audio-visuel, une séquence vidéo qui parle de la femme moderne.

Récit : Evelyne Gracia Jousset

La durée : 03:46

Sources: La chaîne YouTube France 3 Pays de la Loire Ajoutée le 05/ 05 / 2019

5.2. Analyse de la deuxième séance d'observation

Ambiance et scène d'apprentissage

Dans cette séance, nous avons remarqué une motivation inhabituelle des apprenants avec l'innovation dans la méthode et la méthodologie, les étudiants ont montré un intérêt que ce soit au début de la séance en écoutent l'outil de en se disant certainement que ça va passer autrement en fixant les yeux sur la manière de brancher ce dispositif et il y avait même des volontaires pour aider l'enseignant pour la mise en marche de cet outil, puis après la mise en scène et la projection de la vidéo nous avons pu constater un silence inné et éloquent et non imposé par l'enseignant, les étudiants étaient attentifs et ont affichés signes d'attache, mais ce silence se transformera après la fin de la vidéo en un véritable débat en s'improvisant des commentaires improvisés dans une atmosphère pleine de mobilité positive.

Et l'enseignant n'a pas cessé de se référer à la vidéo en citant des séquences bien déterminées voire même les remettre en projection ainsi en posant les questions, l'enseignant utilise fréquemment les expressions de genre : « qu'est-ce que vous avez regardé ... lorsque » ou « que pensez-vous en voyant ... ».etc. nous avons ressenti ainsi une répétition récurrente des termes de perception « regarder, voir, ... », les étudiants ont interagi avec ce dialogue très positivement en se rapportant à ce qu'ils ont déjà vu, il essaye donc à s'exprimer verbalement, donc ce processus engendrant cette situation de libre expression aide certainement à renforcer les acquis visés de la séance de la compréhension et la production orale.

Nous avons également remarqué que les mêmes étudiants ont démontré des compétences d'assimilation de contenu remarquables, indiquant qu'ils ont bien compris dans la deuxième séance le texte présenté, ce qui a amené ces étudiants à décortiquer et déchiffrer les ambiguïtés rencontrées auparavant et non seulement ça mais ils sont arrivés à découvrir la bonne prononciation des mots en entendant le journaliste qui parle dans la vidéo et ont donc commencé à parler et répondre correctement aux questions en imitant les passages entendus, le nombre de réponses correctes cette fois-ci était élevée et la compétence orale des étudiants

s'est améliorée par rapport à la première séance étant donné qu'on a utilisé dans la deuxième une clé efficace et pratique de la compréhension orale qui est celle de la vidéo.

Activité et rôle de l'enseignant

Nous avons senti un changement radical des rôles de l'enseignant et celui des apprenants, puisque une dynamique d'équipe s'est installée, les apprenants ont fait partie intégrante du processus d'apprentissage. L'enseignant a travaillé avec l'ensemble des étudiants et non avec une minorité et aucun caractère sélectif ne soit appliqué, tous les étudiants regardaient la vidéo et participaient avec l'enseignant, qui est là un coordinateur, à réaliser les objectifs de la séance.

Le dispositif médiatisé permet de modifier les tâches habituelles de l'enseignant, il jouait le rôle d'un tuteur en classe.

Participation et interventions des apprenants

Durant cette séance, nous avons pu enregistrer un certain nombre de remarques relatives aux difficultés et pratiques langagières. Prise de parole et participation spontanée presque de tous les étudiants de la classe qui eux-mêmes interviennent à plusieurs reprises pour demander à l'enseignant de faire marche arrière de la vidéo, et les questions ou commentaires sollicités par l'enseignant ont fait mouvoir les apprenant dans un sens plutôt réactionnel, les étudiants comprennent mieux et peuvent donc intervenir parfois même à guise de réponse à une simple insinuation de l'enseignant.

Nous avons senti de la part des étudiants une grande volonté à travailler, ils étaient passionnés et intéressés par le cours, mais seulement, quelques-uns étaient très à l'aise et participaient, alors que la plupart ne faisaient qu'observer les autres, leur fréquence de participation en classe était très faible, ils étaient désorientés et ne répondaient que par des énoncés fragmentés, désorganisés et mal prononcés, accompagnés de plusieurs pauses prolongées.

A partir des résultats de cette comparaison, nous pouvons dire que l'introduction des TICE dans l'enseignement-apprentissage du français représente un facteur positif, pour susciter et renforcer la motivation chez les étudiants et pour améliorer leur niveau.

En comparant la première et la deuxième séance nous avons constaté les remarques suivantes :

	1 ^{ère} séance (sans TICE)	2 ^{ème} séance (avec TICE)
Motivation chez les apprenants	Les étudiants démotivés déconcentrés des acteurs passifs	Les étudiants motivés concentrés des acteurs actifs
Réponses	Nombre de réponses fausses élevés	Nombre de réponses juste élevés
Prise de parole	L'enseignant monopolise la parole	La parole était partagée entre étudiants et enseignant
Interactions	L'enseignant travaille avec quelques étudiants	L'enseignant fait participer le maximum d'étudiants
Rythme de la classe	L'atmosphère de la classe est un peu calme et rigide	L'atmosphère de la classe est active et dynamique

Analyse de la troisième séance d'observation

Grille d'observation de la troisième séance via Zoom

1. Coordonnées de l'observation

Etablissement : Département de français, Bordj bou arréridj Observateur : Radjough Asma et Sahed Amina Enseignant : Mr. Benmhammed Faycel	Date : Mardi 15 Mars 2022 Statut de l'observateur : étudiantes
Classe : 3 ^{ème} Année Français LMD Nombre d'étudiants : 26 Nombre d'années de Français : 13 ans	Age d'étudiants : 20 à 34 ans

2. Objectifs pédagogiques

Activité : Compréhension de l'orale

Sujet de la leçon : EL HIRAK

Objectifs : éduquer l'écoute active chez les apprenants

Matériel et support : Application zoom (Plateforme)

Les objectifs ont-ils été réalisés ? Oui, remarqué dans la plupart d'étudiants

Le sujet de la leçon convient-il à l'âge des étudiants ? Oui

Le sujet est-il d'actualité ? Oui

Le sujet relève-t-il du programme ? Non (improvisé)

3. Observations centrées sur l'enseignant

Comment l'enseignant explique-t-il la leçon ?

L'enseignant donne la parole aux étudiants.

L'enseignant essaye de participer le maximum d'apprenant.

Comment évalue-il ses étudiants ?

L'enseignant évalue des étudiants en utilisant une évaluation orale en posant des questions

Comment corrige-t-il les erreurs ?

L'enseignant corrige les erreurs des étudiants intelligemment, sans viser l'étudiant qui a commis l'erreur.

Observations sur ses compétences :

L'enseignant éprouve des compétences sociales, relationnelle à partir qu'est-ce que on a remarqué avec ses relations avec ses étudiants en plus des compétences langagières à travers sa maîtrise de la langue.

4. Observations centrées sur les apprenants

Nombre d'apprenants : 26

Filles : 21 ; **Garçons :** 05

Compétences langagières des apprenants :

Il y a des compétences langagières diverses, certains étudiants métrise couramment la langue française et d'autres éprouve des difficultés en composant des phrases correctes ?

Motivation :

Les étudiants ont été motivés lors de cette séance, ils ont été concentrés, on les considérés comme acteurs active dans leurs apprentissage

Participation :

L'enseignant essaye de participer le maximum des étudiants (participation d'un taux moyen)

Nombre d'apprenants qui participent : 13

5. Observations centrées sur les outils et les interactions enseignant-apprenant

Utilisation de la langue française :

L'enseignant utilise seulement la langue française

8-9 étudiants utilisent la langue française pour confirmer leur compréhension.

9-10 cherchent à s'exprimer en français ou demande de l'aide pour exprimer ses idées en français.

Utilisation de la langue maternelle :

L'enseignant utilise seulement la langue française.

10-13 étudiants réagissent dans leur langue maternelle pour confirmer leur compréhension.

Temps de parole de l'enseignant :

L'enseignant est un organisateur du débat, il parle pendant 35 min.

Temps de parole des apprenants :

Les étudiants ont parlé beaucoup plus que l'enseignant.

6. Déroulement de la leçon

Rythme de la leçon :

La séance était animé dans lequel le rythme était un peu rapide

Structuration de la leçon :

- Une structure de planification
- Eveille de l'intérêt (utilisation des images)
- Ensuite le déroulement de la leçon : 1^{ère} écoute (écoute globale)
2^{ème} et 3^{ème} écoute (écoute détaillée)
- A la fin, moment d'évaluation

7. Observations centrées sur les techniques utilisées et les tâches

Explications de l'enseignant :

- L'enseignant donne des instructions au début de la séance : comment utiliser la plateforme et il a orienté toute au long de la séance les participations des étudiants.
- Il essaye à chaque fois de faire une récapitulation pour les étudiants qui n'ont pas bien compris la leçon.

Travail des étudiants :

Les étudiants essaient à chaque fois de s'exprimer à propos des images proposés. Ensuite, ils répondent aux questions proposées par l'enseignant et aident leurs collègues de mieux structurer leurs phrases.

Activités et tâches :

1^{ère} écoute : les étudiants écoutent attentivement la parole de l'enseignant et observent les images. (observation audio-visuelle)

2^{ème} et 3^{ème} écoute : les étudiants prennent la parole et participent en répondant aux questions de l'enseignant

8. Observations centrées sur l'espace de la classe

Salle de classe :

Une salle virtuelle, dans laquelle plusieurs étudiants et leurs enseignants participent dans une plateforme virtuelle qui s'appelle zoom.

Équipement technique : Ordinateur portable

Téléphone portable

5.3. Analyse de la troisième séance d'observation

L'enseignant présente son cours dans une classe virtuelle, une application logicielle qui fournit un service de conférence à distance et combine la vidéoconférence, les réunions en ligne, le chat et la collaboration mobile qui s'appelle Zoom.

Le cours se fait comme dans une salle de classe classique, l'enseignant apparaît sur l'écran de tous les apprenants afin de les guider et les aider. L'enseignant a déjà fixé une date et heure précise, le 15 Mars 2022 à 20h00min, afin que tout le monde puisse participer au cours.

Le sujet traité dans cette séance était El HIRAK, c'est un sujet très intéressant, c'est la raison pour laquelle nous avons remarqué que 26 étudiants ont été déjà présents et motivés en attendant pour que l'enseignant commence la séance.

Nous pouvons signaler aussi que via zoom il y a l'image et le son de participants, les filles généralement ont préféré de participer qu'avec leurs voix sans caméra chose qui a diminué la timidité de certains étudiants.

Nous avons regardé une séance via zoom entre l'enseignant et ses étudiants, tandis que c'est la première séance l'enseignant donne des instructions comment utiliser cette plateforme. Ensuite, il a partagé son écran avec les étudiants en affichant une image comme éveil d'intérêt. Pour les étudiants, l'enseignant fait un tour de table virtuelle, où chaque apprenant est appelé à se présenter, ensuite à donner ses idées propos de cette image.

Ce qu'on a pu signaler à ce moment-là que tous les étudiants ont participé contrairement à une séance d'oral présentielle.

L'enseignant a passé les slides déjà préparés auparavant, et il a invité les étudiants à s'exprimer librement même en mettant des erreurs au niveau de la structure des phrases, les étudiants levaient la main l'un après l'autre pour donner leurs avis, chose qu'on n'a pas remarquée lors des deux séances précédentes que ce soit la séance ordinaire, ou avec TICE. Parfois les étudiants ne trouvaient pas les mots pour s'exprimer, l'enseignant permettait aux étudiants d'aider leurs collègues pour construire des phrases correctes.

Après 45 minutes, l'enseignant qui est l'administrateur de cette séance, était obligé de demander la permission des étudiants pour ajouter une autre 45 minutes parce que les premières 45 minutes ont été passées très vite. Nous avons remarqué ça après les commentaires des étudiants, tellement il y a plusieurs avis à propos de ce thème, plusieurs expressions ont été répétées comme, « oui, je partage la même idée avec x, non je ne suis pas d'accord, je regrette infiniment » etc.

Après avoir les différents slides, l'enseignant diffusait une petite vidéo de 3 minutes et demandait aux étudiants d'écouter attentivement en se posant la question, il s'agit de quoi dans cette vidéo ?

Lorsque la vidéo est terminée, certains étudiants ont demandé à l'enseignant de la rediffuser à cause d'un problème d'internet chez eux. Après cette écoute l'enseignant demandait à chaque étudiant de dire « il s'agit de quoi », ou « qu'est-ce qu'il a compris ».

Après cette écoute, l'enseignant a fait une 3^{ème} écoute afin de poser des questions plus profondes

A chaque fois, les étudiants essayaient de traduire quelques mots à leurs collègues pour construire des phrases complètes en français

Le rôle de l'enseignant dans cette étape se réduit en organisateur de débat seulement

A la fin de cette séance l'enseignant donnait l'occasion à chaque étudiant de donner son avis à propos de cette expérience via zoom

Les étudiants ont confirmé qu'ils ne sont pas ressentis qu'il ont passé 180minutes successives en parlant et en échangeant leurs points de vue à propos de ce thème, ils ont demandé à l'enseignant de leurs fixer un autre rendez-vous via zoom puisque ils pouvaient s'exprimer librement plus au cours présentiel

La seule chose négative qu'on a remarqué lors de l'utilisation de cette plateforme est le débit d'internet réduit chez certains étudiants chose qui a obligé l'enseignant à faire une récapitulation à maintes reprises.

6. Observation d'ordre général

En se basant sur l'observation de la classe, nous pouvons affirmer que la plupart des étudiants ont des difficultés à s'exprimer oralement, lexique et vocabulaire, la prononciation et la grammaire.

Les difficultés lexicales, bondissaient pendant la préparation d'une activité orale, les étudiants, pour exprimer leurs pensées, cherchaient beaucoup les mots et leurs significations dans les dictionnaires bilingues, français arabes, arabe français et/ou monolingues, français, même s'il s'agit des mots déjà appris en classe, les étudiants utilisaient un vocabulaire français vraiment faible.

Quant aux difficultés phonétiques, certains étudiants ont moins du mal à prononcer les mots, d'autres, et à cause de la fragilité de leurs connaissances en phonétique, prononçaient péniblement quelques mots juxtaposées, des intonations ignorées et des accents déplacés, ils ont besoin de beaucoup d'effort et du travail pour surmonter les difficultés et consolider leurs connaissances phonétiques afin d'acquérir les bonnes réflexions avec les sons de la langue française et ainsi à s'habituer à les prononcer.

Les difficultés grammaticales sont généralement liées à la reconnaissance du genre, les erreurs les plus courantes, sont celles de la conjugaison des verbes qui reste difficile et complexe d'après les étudiants.

Néanmoins, il y avait ceux qui présentaient bien, mais avec quelques fautes dans l'organisation des mots (des phrases incomplètes) et dans la reformulation des idées. Les étudiants se basaient beaucoup plus sur les préparations écrites, soit chez eux, soit en classe, pour faire une présentation orale et dans la plupart du temps la séance de l'expression orale se transformait en un espace de lecture où l'oral devient un écrit oraliser.

Une autre remarque très importante, est que les étudiants rencontrent souvent des problèmes psychologiques comme le trac, la timidité, le stress, Ils étaient démotivés par la peur de parler en public, leur silence et leur hésitation montraient qu'ils prennent de la peine à organiser l'acte de parole, ils étaient découragés par la complexité de l'énoncé qu'ils avaient envie d'exprimer, de ce fait, ils ne participaient pas volontairement au cours, et c'est l'enseignant qui désignait à chaque fois, des étudiants pour parler et répondre à une question, ou pour faire une activité quelconque.

Quant à la communication en classe entre étudiants, elle se faisait en langue maternelle, même pendant l'exécution d'un travail en groupe, alors qu'avec l'enseignant, même si elle reste minime, elle se faisait en français.

Quant au temps de la parole accordé aux étudiants, il est certain que ces derniers ont des difficultés de ce type, du fait que l'étudiant ne peut pas parler si l'occasion ne s'offre pas à lui. En effet, la répartition de temps par l'enseignant est inégale au profit de quelques bons étudiants, dans certains cas, il monopolise la parole et les échanges verbaux, ce qui favorise les réponses mécaniques au détriment de l'expression spontanée et l'autonomie langagière, tandis que, dans d'autres cas, il intervient dans les productions orales des étudiants en réduisant leur temps de parole, à cela s'ajoute le fait que la priorité est donnée à

L'accomplissement du programme d'enseignement au détriment du temps consacré à l'expression orale, donc à la pratique de l'oral. En bref, le temps manque à nos étudiants pour apprendre et pratiquer l'expression orale en classe.

De surcroît, la chose la plus marquante est que la plupart des étudiants montrent leur peur, quant à l'idée de parler spontanément, la majorité se bloquait au moment de l'expression orale, les bons comme les moins bons, ils ne s'expriment pas spontanément, ils utilisent des phrases toutes faites, figées et faciles. En matière d'aisance dans leurs discours, les étudiants présentent des difficultés énormes, se traduisant par la forte présence de pause, d'hésitations et de reprises. Pour eux, l'aisance est loin d'être réalisable à cause de leurs erreurs et ils font de leur mieux pour les éviter.

Une autre remarque très importante, est que les étudiants rencontrent souvent des problèmes psychologiques comme le trac, la timidité, le stress, Ils étaient démotivés par la peur de parler en public, leur silence et leur hésitation montraient qu'ils prennent de la peine à organiser l'acte de parole, ils étaient découragés par la complexité de l'énoncé qu'ils avaient envie d'exprimer, de ce fait, ils ne participaient pas volontairement au cours, et c'est l'enseignante qui désignait à chaque fois, des étudiants pour parler et répondre à une question, ou pour faire une activité quelconque.

Quant à la communication en classe entre étudiants, l'enseignant a essayé toujours de créer un climat encourageant l'expression orale, par sa grande vivacité et dynamique, il est souvent souriant, blagueur et usait de l'expression du visage et les gestes mimiques pour inciter les étudiants à se libérer et à parler.

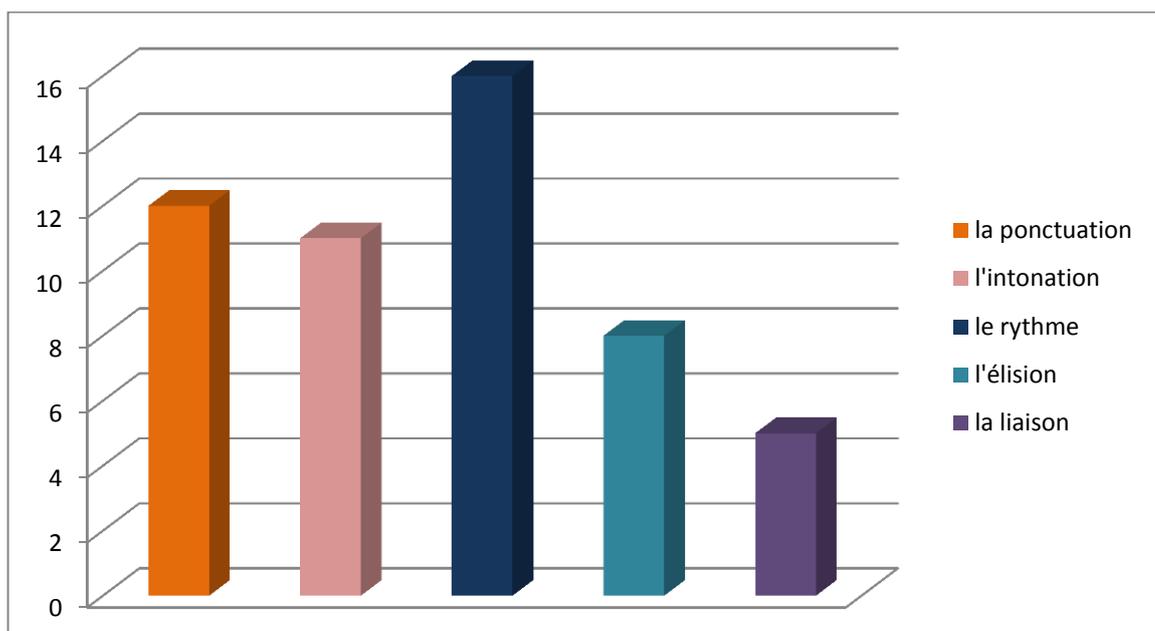


Figure 4 : Le rang de la difficulté en expression orale.

D'après les chiffres, le rythme s'avère la difficulté qui pose le plus de problème aux étudiants avec 23,07%, puis vient la ponctuation avec 21,15% ensuite l'intonation pour 16% des étudiants, les deux chiffres qui se rapprochent 15,38% et 9,61% sont respectivement celui de la liaison et l'élision.

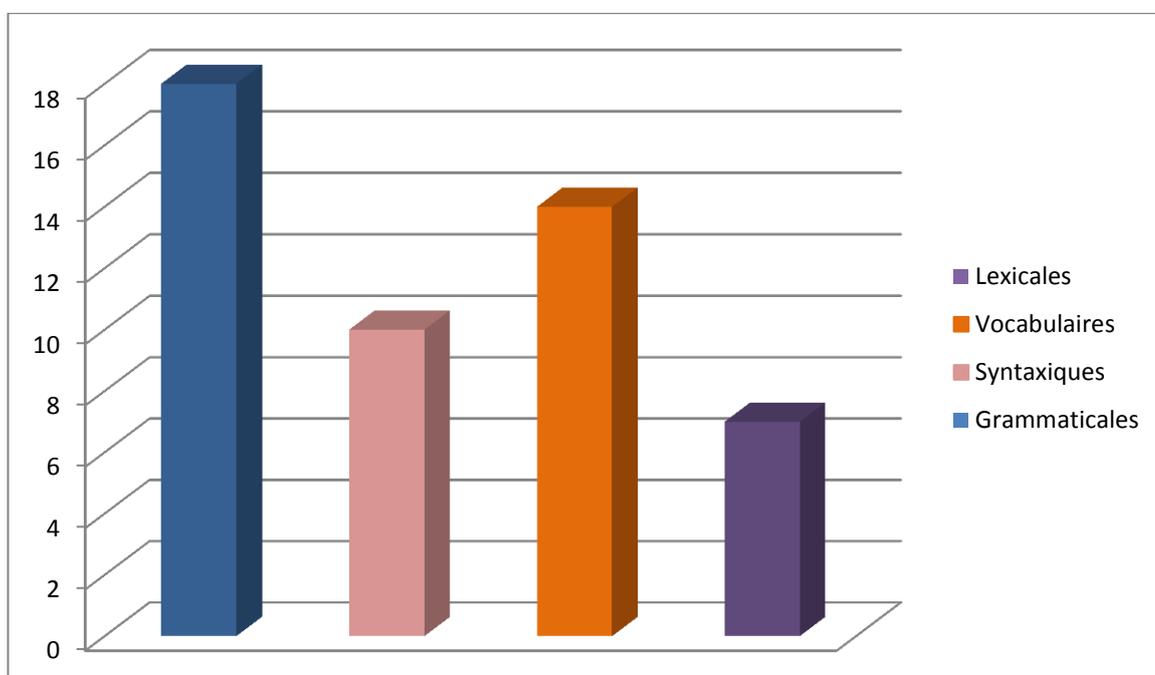


Figure 5 : La nature des difficultés en expression orale

Nous observons que les étudiants reconnaissent avoir des difficultés des différents niveaux dans l'expression orale qui sont d'ordre : grammaticales (34,61% des réponses) vocabulaires (26,92%) syntaxiques (19,23%) lexicales (13,46%)

Nous observons que les étudiants reconnaissent avoir des difficultés des différents niveaux dans l'expression orale qui sont d'ordre : grammaticales (34,61% des réponses) vocabulaires (26,92%) syntaxiques (19,23%) lexicales (13,46%)

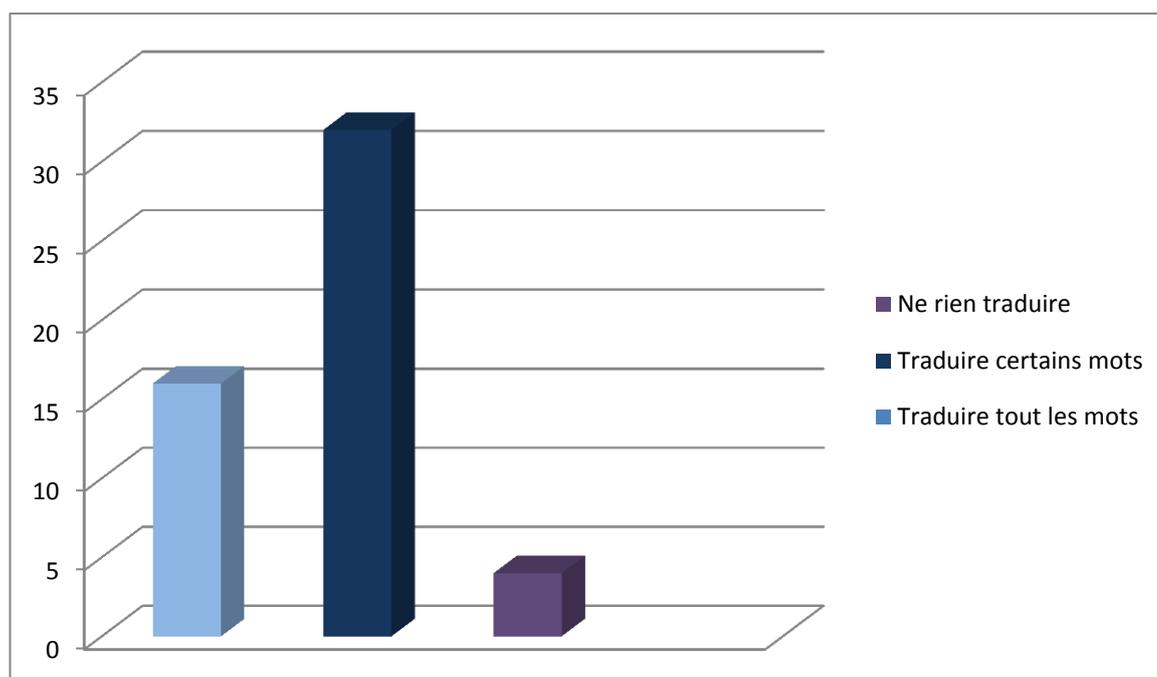


Figure 6 : le taux de traduire des mots

La quasi- totalité des étudiants (61,53% + 30,76%) passent par la langue maternelle au français pour exprimer une idée, alors que 7,69% s'expriment sans rien traduire.

Conclusion partielle

Les nouvelles technologies constituent un moyen et un outil très efficaces dans le parcours enseignement/apprentissage de FLE. Elles suscitent la motivation chez les étudiants et améliorent leurs niveaux en FLE.

Cette expérimentation nous a montré que l'exploitation des TICE est primordiale dans l'enseignement/apprentissage de l'oral en particulier et le FLE en général.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Au début de notre travail, nous avons fait le tour des soubassements théoriques des TICE dans l'enseignement/apprentissage du FLE en général et dans l'apprentissage de la compréhension de l'oral en particulier. Puis, nous sommes passés de l'observation à l'expérimentation en utilisant des supports multimédias.

Pour mieux intégrer les TICE dans les cours de compréhension de l'oral, nous avons fait des recherches concernant les ressources et les outils offerts par les TICE. Nous avons proposé une série de démarches méthodologiques. Notre expérimentation a confirmé que les mesures que nous avons proposées peuvent donner des résultats favorables dans l'objectif que nous avons fixé.

Nous sommes parties de l'hypothèse que l'utilisation des TICE dans l'enseignement/apprentissage de compréhension de l'oral peut concourir au développement de la compréhension du FLE à l'oral pour les étudiants de l'université de Bordj Bou Arréridj. Nous estimons que nous avons validé notre hypothèse principale dans cette étude, dans la mesure où nous avons constaté une amélioration des comportements des apprenants vis-à-vis des documents sonores et audio-visuels.

La méthode de recherche que nous avons adoptée repose essentiellement sur l'interaction entre théorie et pratique. La théorie a permis de réunir, dans un premier temps, les éléments nécessaires à la conceptualisation des données du problème. Nous avons été amenées à prendre en considération un certain nombre de notions liées à l'apprentissage en langue étrangère, à la compréhension de l'oral et aux TICE et aux méthodes.

Nous avons, dans un deuxième temps, confronté cette synthèse théorique à la pratique d'une situation particulière dans un contexte donné : ou nous avons analysé les méthodes utilisées lors de l'expérimentation. Enfin, dans un troisième temps, nous avons mis nos options théoriques et méthodologiques à l'épreuve des faits, par une expérimentation.

Sur le plan didactique, nous nous sommes attachées aux savoirs à transmissibles : les connaissances sur la compréhension de l'oral et son apprentissage.

En résumé, diverses activités de compréhension doivent être proposées en fonction de celui qui écoute, de ce qu'il écoute et dans quelles conditions, ainsi que les raisons pour lesquelles il écoute.

Une exploitation des outils et des ressources TICE est nécessaire et profitable pour les apprenants et les enseignants dans ce domaine. Quant aux choix de ces supports, il convient de prendre en considération plusieurs facteurs : d'abord, la condition institutionnelle : la

Conclusion générale :

situation d'équipement, les matériaux disponibles, le programme d'enseignement, les méthodes choisies etc. ; puis, les caractéristiques des étudiants : âge, niveau de scolarité, niveau de connaissance en FLE, leurs besoins ; et en plus, les caractéristiques des supports : pertinence des produits repérés par rapport à l'objectif pédagogique de l'enseignant et en fonction du public visé.

Le recours aux TICE nous semble indispensable tout au long du processus de la préparation et la mise en œuvre d'un cours de compréhension de l'oral. Grâce à ces nouvelles technologies, l'enseignant peut réaliser ses recherches de ressources d'enseignement/apprentissage, élaborer un scénario et assurer une manipulation facile de la projection image et vidéo, et le contrôle du son (arrêt, pause, repérage). Alors nous proposons et nous espérons que l'université algérienne formera des enseignants qui maîtrisent ces technologies pour participer à l'amélioration de l'enseignement /apprentissage de FLE.

Cette étude reste limitée du moment qu'elle ne peut être généralisée dans un autre contexte mais peut être fiable dans un autre contexte qui dispose des mêmes caractéristiques.

Notre ambition va au-delà de ce travail pour créer une méthode spécifique pour enseigner le FLE pour un tel public algérien avec toutes ses spécificités socioculturelles.

Références

bibliographiques

I. Ouvrages

- ✓ Alrabadi, Elie. « *Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral ?* », *DidacticalLengua y Literatura*, n. 23, 2011
- ✓ Baron.G.L, all, *l'informatique et ses usagers dans l'éducation*, Paris, 1996
- ✓ Bertin.J.C, *Des outils pour des langues : multimédia et apprentissage*, Ellipses, Paris, 2001
- ✓ Bertrand.Y, *théories temporaire de l'éducation*, Ottawa : zen d'arc, Canada, 1990
- ✓ Claudette Cornaire, *Didactique Des Langues Étrangères : La Compréhension Orale* (1998-04-08). De Claudette Cornaire | 1 janvier 1998
- ✓ Claudine Garcia-Debanc et Sylvie Plane, *Hatier*, Paris, 2004
- ✓ Cup.J.P, *le français langue étrangère et seconde*, hachette, Paris 2003
- ✓ Cup.J.P, *le français langue étrangère et seconde*, hachette, Paris 2003
- ✓ Cuq et Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* 4^{ème} édition, 2003
- ✓ Cuq.J.P, *dictionnaire de la didactique langue étrangère et seconde*, Paris, 2005
- ✓ Cuq.J.P, *dictionnaire de la didactique langue étrangère et seconde CEL international*, paris, 2003
- ✓ DE SAUSSURE, Ferdinand, *Langue/parole, La théorie saussurienne, Linguistique*, Frédéric François, Ed : PUF FONDAMENTAL, Paris, 1980
- ✓ Dunkel.Patricia, *Computer-Assisted Language-learning and testing: research issues and practice*. New York: Newbury house, 1991
- ✓ EdvigeCostanzo et Paola Bertocchini, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE: cours, activités, corrigés* 2008
- ✓ El Hajjami. A,all, *les technologies de l'information et de la communication en éducation* , Bordas 2009
- ✓ Elisabeth Lhote, *Enseigner l'oral en interaction : percevoir, écouter, comprendre* 1995
- ✓ GERMAIN, Claude et NETTEN, Joan. « *Place et rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2* », *Babylonia*, n. 2, 2005
- ✓ Jean- François MICHEL : *Les 7 profils d'apprentissage pour former et enseigner* Ed. D'organisation Paris, 2005
- ✓ Jean-Paul Narcy – *Combes didactique des langues et TIC*, Paris, 2005
- ✓ Lebrun, M, *Des technologies pour enseigner et apprendre*, Paris, De Boeck, 2^e édition, 2002.
- ✓ Luciano-Bret Flora, *Parler à l'école*. A, Colin, note 22, 1991
- ✓ P. Dessus, *Carrefours de l'éducation*, 2007

Bibliographie : ---

- ✓ RAZAFITSIAROVANA. Chantal, et all, *Mieux comprendre à l'oral et à l'écrit pour mieux communiquer*, IFADEM, MADAGASCAR, 2011/2012
- ✓ TARDIF, J, *Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique ?* Paris : ESF Editeur. Collection Pratique et enjeux pédagogiques, 1998

II. Mémoires

- ✓ CHEKROUN Hassane, *L'impact des TICE dans la motivation et la réussite scolaire chez les apprenants en cycle secondaire*, mémoire de magister, université Abou BekrBelkaid à Telemcen, 2015
- ✓ DERKIANI Chahira, *Les TICE comme facteur de motivation dans l'enseignement-apprentissage du FLE*, mémoire de master, université Mohamed Khider à Biskra, 2016
- ✓ KABOUYA Khalil, *L'usage des TICE en classe de FLE : quel dispositif pour la 2^{ème} année secondaire*, mémoire de master, université Mohamed Boudiaf à M'sila, 2018
- ✓ MILOUD Amina, *Les difficultés de la compréhension orale classe de FLE : Cas des apprenants de deuxième année secondaire*, mémoire de master, université de d'Abdelhamid Ibn Badis à Mostaganem, 2020
- ✓ MKADEM Fouad, *Conception des taches d'enseignement d'écoute et de compréhension orale par les enseignants des classes d'accueil du primaire : un portrait des pratiques*, mémoire de master, Université du QUÉBEC à Montréal, 2016

III. Dictionnaires

- ✓ *Dictionnaire HACHETTE encyclopédique*, HACHETTE, Paris, 1995
- ✓ *Le Nouveau Petit Robert De La Langue Française*, Paris, 2008
- ✓ *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995
- ✓ *Le Petit Robert de la langue française*, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006
- ✓ *Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Alain Ray, Canada, 1991
- ✓ *Robert J.P, dictionnaire pratique de didactique de FLE*, Paris, 2008
- ✓ ROBERT, P. *Dictionnaire Electronique*, « Le Grand Robert de la langue française », 2^{ème} édition dirigé par Alain REY, Version 2.0, 2005

IV. Sitographie

- ✓ <file:///C:/Users/user/Downloads/Mas.%20Fr.%20105.pdf>
- ✓ <https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/OUA1337.pdf>
- ✓ <https://docplayer.fr/33467202-L-enseignement-de-la-comprehension-orale-objectifs-supports-et-demarches.html>
- ✓ <http://www.oecd-ilibrary.org/>
- ✓ <https://youtu.be/Ff1Rq6mi3Lg>

VI. Articles

- ✓ BOURDEAU, J., MINIER, P. et BRASSARD, C, « Scénarisation interactive en téléapprentissage universitaire » In C. Deudelin et T. Nault (dir.), *Une façon de collaborer. Collaborer pour apprendre et faire apprendre. La place des outils technologiques*, Montréal : Presses de l'université du Québec, 2003
- ✓ Cihan AYDOĞU, Meltem ERCANLAR, *Dynamiser l'oral par la perspective actionnelle : un exemple d'exploitation en classe de FLE*, The Journal of International Social Research, 2017
- ✓ Jean François Halté, *Pourquoi faut-il oser l'oral ?* Article dans : oser l'oral, 2002
- ✓ JONASSEN, D, H, *Computers as mindtools for engaging learners in critical thinking*, *Techtrends*, 3(2), 1998
- ✓ Jefferson, A.L et Edwards, S.D, *Technology Implies LTD and FLE*. Pan-Canadian Education Research Agenda, June. Toronto : Canadian Association of Education (CEA), 2000
- ✓ Karsenti, T. Conférence d'ouverture : *Impact des TICE sur l'apprentissage et engagement scolaire*. Conférence Captic, Université Laval, Réseau valorisation de l'enseignement, mars 2003
- ✓ POELLHUBER Bruno, « *Un modèle constructiviste d'intégration des TICE* », Trois Rivières, Collège Laflèche, 2001
- ✓ TREMBLAY, L, et *le comité de PILOTAGE DES TIC*, Diannual de développement (Rapport final) 2000- 2003, Jonquière, Cégep de Jonquière, 2000

VII. Revue

- ✓ ROCHELEAU, J. et BASQUE, J, *Modèle préliminaire de l'école informatisée*. Dans G. Puimatto et R. bibeau (coord). *Comment informatiser l'école*, Montréal, Paris : Publication du Québec, CND, 1996

Annexes

Cours de la première séance sans TICE

La femme moderne

Droit de la femme au travail : les grandes dates d'un combat mouvementé

Le travail des femmes n'est pas récent. Mais si nos mères, nos grands-mères, nos arrière-grands-mères ont toujours travaillé, dans quelles conditions exerçaient-elles si l'on compare aux hommes ? Que sait-on du combat de nos aînés ? Où en est-on aujourd'hui ? Depuis l'instauration d'une journée internationale consacrée aux droits des femmes par l'ONU en 1977, le 8 mars est un rendez-vous annuel important pour faire le bilan des progrès et des régressions de la condition des femmes dans chaque pays. Cette année, nous avons décidé de vous rappeler les grandes dates qui ont marqué l'histoire du droit des femmes au travail en France... Bonne lecture !

1907 : Les femmes mariées peuvent librement disposer de leur salaire

Plus d'un siècle après les faits, cette mesure est devenue tellement naturelle que personne ne pourrait imaginer qu'il en soit autrement. Et pourtant, elle fut l'aboutissement d'un long combat d'un homme oublié de l'Histoire : Léopold Goirand, élu dans le département des Deux-Sèvres. En 1894, le député prend l'initiative d'une proposition de loi « *ayant pour objet d'assurer à la femme mariée la libre disposition des fruits de son travail* ». Le combat de l'homme pour l'indépendance des femmes est nourri de son expérience de terrain, lui qui a observé de nombreuses situations dramatiques corrélées au système patriarcal qui faisait du mari le « maître absolu » des ressources.

« *Si l'on suppose le mari débauché, paresseux, la femme honnête, économe, les conséquences apparaissent dans toute leur injustice ; la femme peut peiner à économiser pour arriver à soutenir le ménage et à élever ses enfants ; le mari est là, prêt à toucher le salaire à mesure qu'il est gagné et à mettre la main sur les moindres économies à mesure qu'elles sont constituées* », argumentait-il à l'époque. La proposition va pourtant rester en suspens...

En réaction, hors du Parlement, les associations féministes se mobilisent. En commission comme en séance, les obstacles sont là, mais la loi est finalement promulguée le 13 juillet 1907 au terme de **treize années d'efforts** ! En ouvrant une brèche dans le Code civil napoléonien qui donne tout pouvoir à l'époux, cette loi met la République sur une voie nouvelle, celle de l'égalité des sexes.

1909 : La loi Engerand inaugure le congé maternité

À la fin du XIX^{ème} siècle, **pour faire face à l'importante mortalité des femmes en couche et des nouveau-nés** - qui font craindre à une possible dépopulation du pays - les recherches en gynécologie s'accroissent. En 1886, le député Albert De Mun, propose, en argumentant sur la santé des enfants, d'accorder un congé de quatre semaines pour les travailleuses après l'accouchement. L'article est discuté à de nombreuses reprises dans l'hémicycle, sans aboutir.

La société évolue et en octobre 1906, Clemenceau crée le premier ministère du Travail. Quelques mois plus tard, le député Fernand Engerand dépose une proposition de loi pour qu'un **congé maternité facultatif de huit semaines, mais non rémunéré**, soit accordé à toutes les femmes. Adoptée le 27 novembre 1909, la loi ne comporte qu'un seul article : « *La suspension du travail de la femme, pendant huit semaines consécutives, dans la période qui précède et suit l'accouchement, ne peut être une cause de rupture par l'employeur [...]* »

Deux ans plus tard, les institutrices sont les premières à obtenir un congé maternité rémunéré à 100% du salaire brut, une mesure étendue à l'ensemble des fonctionnaires en 1929, puis en 1970 à l'ensemble des salariées.

1940 : Le régime de vichy interdit l'emploi des femmes mariées dans l'administration

Alors qu'elle commence tout juste à s'émanciper, la femme française doit rentrer au foyer et de nouveau se cantonner à son rôle de mère sous le régime de Vichy. Le 20 juin 1940, **le Maréchal Pétain pointe du doigt les femmes les rendant en partie responsables de la défaite de l'armée française face à l'Allemagne** : « *trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés* ». Quatre mois plus tard, le gouvernement interdit d'embaucher des femmes mariées dans tous les services de l'Etat et dans les collectivités.

Si certaines françaises bravent les interdits et continuent à travailler, tout est organisé pour que cela ne fasse pas au détriment de la politique nataliste du pays. **Dans ce contexte, l'avortement est qualifié de "crime de haute trahison" contre l'État**. Mais la régression de la condition des femmes ne dure qu'un temps et à la libération, les femmes retrouvent le chemin du travail.

1946 : L'égalité absolue entre les hommes et les femmes inscrit dans la constitution et le « salaire féminin » disparaît

Au lendemain de la victoire remportée par les alliés sur le régime nazi qui ont tenté « *d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables* », peut-on lire dans les archives du Conseil Constitutionnel. Dans le Préambule de la Constitution de la IV^e République, **le gouvernement inscrit pour la première fois que la femme dispose des mêmes droits que les hommes**, dans tous les domaines.

Mais si l'inscription de ce principe d'égalité absolue est une victoire, elle n'est pas encore d'une grande efficacité au travail tant que la notion de « salaire féminin » existe. Et oui ! À cette époque, **les femmes subissent, du seul fait d'être des femmes, d'un abattement systématique sur leur salaire**. Un arrêté de juillet 1946 supprime finalement le « salaire féminin » et doit garantir aux femmes des salaires égaux à ceux des hommes et ce, dans toutes les branches professionnelles.

1965 : Les femmes peuvent travailler sans l'accord de leur mari et ouvrir un compte bancaire

Dans les années 1960, les françaises votent depuis plus de vingt ans et disposent d'une relative liberté. Mais aussi absurde que cela puisse paraître, les femmes mariées ne peuvent toujours pas travailler sans l'autorisation de leur mari, ouvrir de compte bancaire à leur nom ou simplement disposer de leurs biens. Trois ans avant mai 1968, **les femmes s'insurgent et clament que leur condition n'est plus acceptable**. En plein cœur de l'été dans une Assemblée quasi vide, les députés votent le 13 juillet 1965 la réforme « des régimes matrimoniaux » portée par le ministre Jean Foyer qui accorde leur autonomie financière.

Alors que les féministes considèrent à l'époque cette loi comme « une petite avancée » sociale, elle change véritablement la vie des françaises. Les femmes mariées sont beaucoup plus nombreuses à travailler, elles mettent des économies de côté sans avoir à demander l'avis à de leur conjoint... mais aussi réclament encore plus de droits.

1983 : La loi Roudy contre la discrimination à l'embauche et sur les salaires

Ministre des Droits de la Femme entre 1981 et 1985, Yvette Roudy n'est pas une politique ordinaire : en cinq ans, elle **fait voter six lois pour mettre fin aux inégalités femmes/hommes**. « *Le chômage des femmes à quelque 60%, les discriminations en matière de formation et d'embauche, l'injustice des filières scolaires qui ne sont pas faites pour conduire les femmes au travail mais les forment à des métiers mal reconnus, mal payés, dévalorisés et surtout encombrés* », s'insurge-t-elle en 1982 dans les colonnes du journal Le Monde.

La plus emblématique, inscrit en 1983 le principe de non-discrimination à l'embauche, de formation et de salaire entre les hommes et les femmes dans le code du Travail. Malgré son acharnement et son engagement, **la ministre n'arrive pas à faire interdire les injures à caractère sexiste ou encore la publication de textes, de films ou d'images qui dévalorisent la femme.**

En cette journée des Droits de la femme, nous vous conseillons de relire ses paroles : « *J'aimerais, cela est vrai, qu'il n'y ait pas, le 8 mars 1982, de Journée internationale des femmes. Cela signifierait qu'il n'y a plus de discrimination et donc plus de luttes, plus de revendications, parce que les comportements sont devenus égalitaires et que tous les citoyens peuvent exercer la plénitude de leurs droits, sans distinction de race, de couleur ni de sexe, comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948. C'est encore un rêve.* »

1986 : La féminisation des noms de métiers est adoptée dans la circulaire du 11 mars

Dans les années 1980, parce que l'accession des femmes à des fonctions de plus en plus diverses est une réalité qui doit trouver sa traduction dans le vocabulaire français, le Premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, adresse le 11 mars 1986, une circulaire demandant « *la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades, ou titres* » dans tous les textes et documents officiels. Comme toujours, les détracteurs sont nombreux. Certains rappellent qu'ils ont appris à l'école que « *le masculin l'emportait systématiquement sur le féminin* », d'où l'argument que le masculin sert de neutre dans la langue française. Mais les querelles dialectiques ne tiennent pas : il n'y a que deux genres en français, le féminin et le masculin.

Afin d'adapter la langue à cette évolution sociale, Yvette Roudy, encore elle, a mis en place dès 1984, une commission chargée de la féminisation des noms de métiers et de fonctions. **Les spécialistes expliquent qu'il y a trois manières de féminiser les noms de métiers** : la flexion morphologique (écrivain en écrivaine, le chercheur en chercheuse...), la flexion morphosyntaxique (la ministre, la journaliste...) ou bien par un phénomène d'accord (exemple : les journalistes sont compétentes). **Mais les habitudes ont la peau dure** et il arrive régulièrement que « Madame le député » soit prononcé de nos jours au Parlement. En octobre 2014, Julien Aubert a reçu une sanction financière pour avoir adressé un « Madame le président » à la vice-présidente socialiste de l'Assemblée nationale. Longtemps réfractaire, **l'Académie Française se résout elle-aussi à la féminisation des noms de métiers, le 28 février 2019.**

2006 : La loi du 23 mars pour une égalité salariale entre les femmes et les hommes

Comme toujours, les lois ne suffisent pas à enrayer les discriminations. Si depuis 1946, l'égalité femmes-hommes est inscrite dans la Constitution, et que le principe de l'égalité de rémunération « *pour un même travail ou un travail de même valeur* » a été écrit dans la loi du 22 décembre 1972, la situation des femmes au travail reste plus fragile que celle des hommes. Le corpus législatif concernant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes est renforcé dans la loi du 23 mars 2006.

Le texte, découpé en quatre volets, impose aux entreprises de **réduire les écarts de rémunération selon le genre** dans un délai de cinq ans. Aussi, il permet aux femmes de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale en **renforçant le congé maternité**. Enfin, cette loi, **améliore l'accès des jeunes filles et des femmes à l'apprentissage** et à l'offre de formation professionnelle et impose à chaque organisation une **représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration** des entreprises publiques.

Aujourd'hui, vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes ?

Malgré la multiplication des textes, l'arsenal législatif n'est pas appliqué de manière suffisante pour parvenir à une réelle égalité salariale hommes-femmes. Aujourd'hui encore, les femmes **gagnent en moyenne 9% de moins que leurs homologues masculins à poste équivalent et à valeur égale**, elles sont aussi **discriminées, harcelées, victimes de violences, freinées dans leur accès aux responsabilités** tant dans la sphère publique que privée. Selon Les Glorieuses, collectif féministe, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est tel qu'en 2019, les Françaises auraient dû s'arrêter de travailler à 16h47 mardi 5 novembre si elles voulaient être à égalité avec les hommes !

Face à constat, Muriel Pénicaud a présenté en 2018 un nouveau plan d'action pour en finir avec les inégalités de genre dans l'entreprise avec la loi « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » qui prévoit un **outil d'évaluation capable de mesurer les écarts de rémunérations dans chaque entreprise**, l'index d'égalité salarial. Celles-ci s'exposent désormais à des sanctions financières importantes si elles n'obtiennent pas de bons scores. Tout le monde s'accorde sur le fait que ces outils vont dans le bon sens, mais d'autres souhaitent maintenant que le congé paternité soit allongé et rendu obligatoire, que la mixité soit encouragée dans certains secteurs pour que les femmes puissent accéder aux plus hautes rémunérations et brisent enfin le "plafond de verre"... **Le combat des femmes est loin d'être gagné.**

Quels sont les métiers les plus exercés par des femmes ? (France)

Même si l'on rêve de la parité dans tous les domaines, à commencer par le monde du travail, cela ne signifie pas que nous sommes égales aux hommes face à l'emploi. Les métiers jugés "féminins" sont, encore aujourd'hui, majoritairement exercés par des femmes. Aujourd'hui, on le sait : il n'y a pas des "métiers d'homme" et des "métiers de femme". Du moins, en théorie ! Car si nous sommes tous censés être égaux face aux études et à l'emploi, en dépit de notre sexe, dans la pratique, c'est une autre histoire, et la parité au travail n'est pas encore tout à fait au goût du jour. La preuve avec cette enquête Ipsos, qui dévoile le Top 10 des métiers les plus exercés par des femmes, et qui prouve que ces dernières s'orientent toujours vers les secteurs dits "féminins", à savoir l'éducation, la santé, le social et les services à la personne.

Tous les métiers se conjuguent-ils au féminin ?

Depuis 2014, aucun métier ne peut plus être légalement interdit aux femmes en France. Dans les faits, il demeure quelques poches de résistance, certaines évidentes – est-il vraiment choquant que si peu de femmes se destinent à être déménageuses ? –, d'autres moins. Les ingénieures et autres femmes hautement qualifiées en sciences devraient pourtant se retrouver en nombre dans les entreprises et les universités... Certes, au fil des ans, le chiffre progresse, mais à vitesse réduite. Car ce sont des habitudes fortement enracinées qu'il s'agit de changer. Sébastien Drouet

Bienvenues dans les sous-marins

La France, justement, faisait encore partie il y a peu des pays cités plus haut. Jusqu'à la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre hommes et femmes, ces dernières n'avaient officiellement pas le droit d'être militaires dans les sous-marins ; le premier contingent a embarqué en 2017, le temps de suivre une formation pointue, mais uniquement dans les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), suffisamment grands pour que l'on puisse y installer un dortoir féminin. À elles aussi, depuis 2014, l'accès à la fonction de sous-officier chez les CRS ou, pour les plus intrépides, l'entrée dans la Légion étrangère. Tout cela est à présent possible. Comme l'est désormais l'exercice du métier d'employé(e) des pompes funèbres, ou croque-mort, qu'une loi obsolète rendait inaccessible aux femmes il y a peu. Un boulot trop indélicat pour les dames quand il fallait jadis croquer l'orteil du décédé pour s'assurer de sa mort !

Dur d'être mécanicienne

Terminé tout cela, fini, oublié ? Pas si vite. Pour vérifier si la loi était respectée, avant même d'étudier les fiches de salaire où, on le sait, les inégalités persistent (en moyenne, selon l'Insee, le salaire d'une femme est inférieur de 18,6 % à celui d'un homme à travail égal), la Fondation des femmes, en partenariat avec *Femme actuelle* et la région Île-de-France, a rendu public le 5 novembre dernier le résultat d'un testing sur les discriminations à l'embauche en raison du sexe, concernant les métiers masculinisés. 900 cv factices ont été envoyés durant six mois en réponse à des offres pour des emplois de jardiniers, chauffeurs-livreurs et mécaniciens. Ces CV étaient identiques, en-dehors du sexe du candidat. Résultat : une femme candidate à un de ces emplois à 22 % de chances de moins qu'un homme candidat d'être convoquée à un entretien par un employeur. « *Il est souvent reproché aux femmes de ne pas se positionner sur ces métiers, écrit la Fondation des femmes. Or, ce testing montre bien qu'il y a une différence, importante, de traitement entre un candidat et une candidate pour l'envoi d'un cv similaire en réponse à une même offre.* » Ce qui est illégal.

Professions peu rémunérées

Difficile pour une femme d'embrasser une carrière dans la mécanique ou le jardinage, donc. Certains chiffres, dévoilés par la Fondation des femmes, sont frappants : en France, la moitié des femmes sont concentrées dans une dizaine de professions : infirmières (87,7 % de femmes), aides à domicile, assistantes maternelles (97,7 %), agentes d'entretien, secrétaires... tandis qu'elles occupent 78 % des emplois à temps partiel. On le voit, elles sont orientées vers les activités faiblement rémunérées. Est-ce une volonté de leur part ? Le testing prouve que non, que le fameux « plafond de verre » est plutôt un mur et qu'il est avant tout dans le cerveau des employeurs. Et encore, cela ne montre que la partie émergée de l'iceberg : « *Les étapes d'entretien et de négociation de contrat n'ont pas été testées, poursuit la Fondation. Elles auraient probablement mis en avant l'existence de nouvelles discriminations.* »

Du mieux

Il n'empêche, certains métiers ont (encore) un sexe. Pour l'expliquer, il faut remonter aux années 60, quand les femmes ont apporté un revenu d'appoint au ménage et se sont positionnées dans des secteurs comme la vente ou le secrétariat, ou des postes d'adjointe, d'aide – ainsi, le médecin a longtemps eu son infirmière. Elles ont été exclues de secteurs entiers. Cela dit, que les femmes ne soient pas naturellement attirées par certains métiers est logique dans certains cas. Mais d'autres exemples interpellent. Ainsi, la profession de chef d'orchestre est exercée par... 96 % d'hommes !

Sans raisons objectives, les femmes sont encore trop souvent absentes dans l'informatique/numérique, le commerce, l'ingénierie/R&D (30 % des effectifs selon Pôle Emploi). En fait, les bonnes élèves s'orientent plutôt, après la troisième, vers le littéraire (quand elles choisissent la seconde générale)**, une tendance qui s'accroît après le bac où elles vont s'inscrire dans des filières littéraires et sociales aux débouchés rares, s'interdisant les maths ou l'ingénierie***, qui recrutent pourtant à tout-va ! Un problème culturel, là encore : on leur a dit pendant des années de faire autre chose, que ce n'était pas pour elles. Il faudra du temps et des lois pour changer. Mais ça bouge : bientôt, un médecin sur deux sera une « docteure » ; en 2022, les femmes représenteront 57 % des cadres en gestion et administration des entreprises. Un vœu : que le salaire suive...

**www.blog-emploi.com, « Quels sont les métiers interdits aux femmes dans le monde ? », article du 7/06/2018)*

***Sans parler des filières techniques !*

****Dans les prépas aux grandes écoles, elles sont 74 % en prépas littéraires, 30 % seulement en prépas scientifiques.*

Où sont les assistants maternels ?

Certaines professions attirent plus d'hommes que de femmes, ou sont plus souvent exercées, quelles que soient les raisons, par les premiers que par les deuxièmes. À l'inverse, selon l'Insee, on compte seulement 1 % des assistants maternels et 3 % des aides-soignants de sexe masculin en France. « Les garçons qui s'orientent vers les métiers de la petite enfance subissent une discrimination à la fois identitaire, sociale – ils sont accusés d'aller vers des filières pas très prestigieuses – et parfois morale : ils sont “soupçonnés” d'être homosexuels, voire pédophiles », déclarait Françoise Vouillot, membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, au Monde en mars 2018. Les stéréotypes, toujours...

Peu de métiers mixtes

Selon la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES), sur 87 familles professionnelles existantes, douze catégories sont féminines, c'est-à-dire que les femmes s'y retrouvent en majorité : secrétaires, aides à domicile, etc. Seules 13 familles, soit 17 % des métiers, sont réellement mixtes. On y retrouve donc à peu près autant de femmes que d'hommes. D'après Randstad, c'est la profession d'infographiste qui est la plus mixte, devant technicien chimiste et technicien de surface.

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS PENSE QUE LES MÉTIERS ONT UN SEXE

64% des hommes et 51% des femmes considèrent que les professions sont soit féminines soit masculines, selon une étude réalisée par Oui Care. Contre toute attente, les plus enclins à casser les genres sont les seniors.

Comme leur nom l'indique, les métiers de femme de ménage ou de sage-femme sont principalement exercés par des femmes. Alors que d'autres professions, telles que sapeur-pompier ou agent de maintenance sont associés aux hommes. La **sexualisation des métiers** est donc une évidence: en France, 64% des hommes et 51% des femmes estiment que les professions ont un sexe, selon une étude réalisée par le spécialiste de l'emploi des services à domicile **Ouicare**.

Parmi les exemples cités, 68% des hommes pensent que garde d'enfant est une profession féminine, un avis partagé par 62% des femmes. 48% des hommes estiment que policier est un métier mixte, alors que 62% des femmes sont de cet avis.

Cours de la deuxième séance avec TICE

Capture d'écran de la vidéo présentée sur le Data-show



Cours de la troisième séance via Zoom

Captures d'écran de l'enregistrement via Zoom

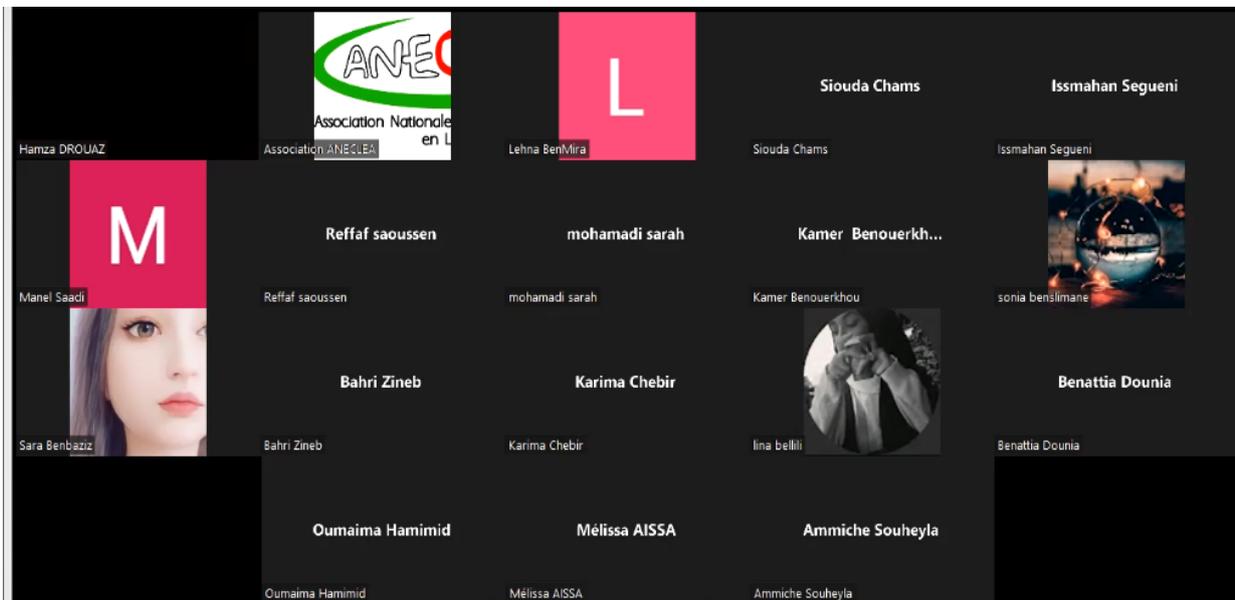
Le Hirak de 22 février 2019

- Comment évaluez-vous la période (20 ans) de la gouvernance de Bouteflika? Et politiques avant le Hirak?
- les conditions sociales, économique
- Quelles sont les causes?
- Le début des mouvements protestataires?
- La force du Hirak? Les régions? Les militants?
- Le Hirak était caractérisé par....?



Participants visible in the Zoom interface:

- Siouda Chams
- Ammiche Souheyyla
- Association ANECLBA en L
- Hamza DROUAZ
- Lehna BenMira
- Mélissa AISSA



Participants visible in the Zoom interface:

- Hamza DROUAZ
- Association ANECLBA en L
- Lehna BenMira
- Siouda Chams
- Issmahane Segueni
- Reffaf saoussen
- mohamadi sarah
- Kamer Benouerkh...
- sonia benslimane
- Manel Saadi
- Bahri Zineb
- Karima Chebir
- Benattia Dounia
- Sara Benbaziz
- Bahri Zineb
- Karima Chebir
- lina bellli
- Benattia Dounia
- Oumaima Hamimid
- Mélissa AISSA
- Ammiche Souheyyla
- Oumaima Hamimid
- Mélissa AISSA
- Ammiche Souheyyla